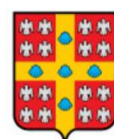


Rapport au ministère de l'Enseignement supérieur

2024-2025

En application du premier alinéa de l'article 4.1 de
la Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

31 octobre 2025



UNIVERSITÉ
LAVAL

TABLE DES MATIERES

ÉTATS FINANCIERS	4
Rapport de l’auditeur indépendant	6
Système d’information financière universitaire (SIFU)	19
ÉTAT DU TRAITEMENT	29
Formulaire de déclaration	31
RAPPORT DE PERFORMANCE	36
Grille des indicateurs	38
Mesures prises pour l’encadrement des étudiantes et étudiants	42
Mesures phares d’encadrement des étudiantes et étudiants	43
Autres mesures d’encadrement des étudiantes et étudiants	45
Programmes d’activités de recherche	49
Principales orientations de recherche	49
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche	51
RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	58
Priorités de développement pour 2025-2026	60
Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités	63
Plan stratégique (2023 - 2028)	75

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7
T 418 547-3151

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404, 406 et 409 du Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025 de l'Université Laval (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Québec
Le 27 octobre 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	L'outil a été complété en milliers de dollars conformément à la présentation des états financiers de l'université.
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ».</p> <p>Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	
		<p>À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	
		<p>Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.</p>	<p>Se référer à l'annexe 2 du présent rapport.</p>

N°	Postes	Procédures	Constatations
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	Volet 1 Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.	Nous avons obtenu une confirmation signée par la directrice du service des finances de l'annexe 12a.
		Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.	
		Volet 2 Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.	Aucune constatation
		Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	Aucune constatation
		Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.	Aucune constatation

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.	
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Nous avons obtenu une liste des montants par étudiant pour les comptes 402 et 404. Cependant, un reclassement de 273 951 \$ a été effectué du compte 402 vers le compte 413 subséquemment à la réception des listes.
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucune constatation
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucune constatation
		Comparer les montants (excédant le seuil) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	

N°	Postes	Procédures	Constatations
	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Nous avons obtenu une liste des montants par étudiant pour le compte 403 avant le reclassement de 34 753 \$ vers le compte 409 (voir explication ci-dessous pour ce montant).
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec.	Aucune constatation
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	<p>Pour un montant sélectionné, il s'agit d'un étudiant libre inscrit à l'automne 2024, pour un montant de 939 \$. Ce montant aurait dû être inscrit dans le compte 409. Le service des finances de l'université estime que le montant global des erreurs de classification est de 34 753 \$. Un ajustement de ce montant a été fait dans le SIFU afin de corriger le solde des comptes 403 et 409.</p> <p><u>Explication de l'université :</u> L'erreur est liée à la nomenclature des comptes de leur système comptable, qui avait le mot « forfaitaire » dans la description alors que les codes Banner avaient le mot « majoré » dans la description.</p>

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	
	Inscription des montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 409.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 409. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Nous avons obtenu une liste des montants par étudiant pour le compte 409 avant le reclassement de 34 753 \$ qui provient du compte 403, comme mentionné précédemment (voir procédure n° 2).
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec	Aucune constatation
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	Aucune constatation
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 409 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune constatation

N°	Postes	Procédures	Constatations
	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.4 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 406.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 406. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Nous avons obtenu une liste des montants par étudiant pour le compte 406 avant le reclassement de 417 800 \$ vers le compte 407 (voir explication ci-dessous pour ce montant).
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant déréglé.	Aucune constatation
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	<p>Pour un montant sélectionné, il s'agit d'un moniteur clinique inscrit à l'été 2024 pour un montant de 18 412,75 \$. Le service des finances de l'université estime que le montant global des erreurs de classification est de 417 800 \$. Un ajustement de ce montant a été fait dans le SIFU afin de corriger le solde des comptes 406 et 407.</p> <p><u>Explication de l'université :</u> Il s'agit de droits de scolarité pour un étudiant inscrit à un programme crédité et autofinancé. Ce montant devrait se trouver dans le compte 407 depuis les Règles budgétaires 2024-2025.</p>
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	

ANNEXE 2 - TABLEAUX DE CONCORDANCE DU SIFU PAR RAPPORT AUX ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités

Université Laval

2024-2025

Actualiser

Sommaire des écarts rapportés							36 écarts rapportés
							05 restants à expliquer
							-3075 écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	5 668 033	4 441 797	1 225 512	2 350	380	1
	Actifs à long terme	-	1	3	-	-	3
	Total Actifs	5 668 033	4 441 798	1 225 515	2 350	380	4
	Passif à court terme	5 668 033	4 441 798	1 225 513	2 350	379	2
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	Total Passifs	5 668 033	4 441 798	1 225 513	2 350	379	2
2	Solde de fonds	(1)	-	2	-	1	3
	Bilan Net	1	-	-	-	-	(1)
3	Total des produits	(9 464)	(23 208)	(378)	-	(702)	(33 752)
	Total des charges	(9 464)	(23 208)	(378)	-	(704)	(33 754)
	Excédents	-	-	1	-	1	2
4	Solides à la fin de l'exercice	(1)	-	2	-	1	3

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							20 écarts expliqués
							05 restants à expliquer
							-3075 écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	(5 668 032)	(4 441 796)	(1 225 512)	(2 350)	(380)	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	Total Actifs	(5 668 032)	(4 441 796)	(1 225 512)	(2 350)	(380)	-
	Passif à court terme	(5 668 032)	(4 441 797)	(1 225 512)	(2 351)	(380)	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	Total Passifs	(5 668 032)	(4 441 797)	(1 225 512)	(2 351)	(380)	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	Bilan Net	-	1	-	1	-	-
3	Total des produits	9 461	23 209	407	-	704	33 781
	Total des charges	9 461	23 209	407	-	702	33 781
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	Solides à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

	VERS						
	AVANCES INTERFONDS DC	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des avances aux autres fonds 6
1 Fonds de fonctionnement			4 437 839 129	1 225 256 753	1 977 836	2 938 412	5 668 032 129
2 Fonds avec restrictions		4 714 510 959		-	-	378 212	4 714 889 171
3 Fonds d'immobilisations		1 512 352 731	2 772 615		-	-	1 515 125 346
4 Fonds de dotation		3 611 230	1 165 288	255 621		-	5 032 139
5 Autres fonds		7 677	-	-	372 360		380 438
6 Total des avances reçues d'autres fonds		6 238 482 597	4 643 797 032	1 225 512 374	2 350 196	3 316 624	11 903 459 223

	VERS						
	VIREMENTS INTERFONDS ^{Note 1} DC	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des virements vers d'autres fonds 6
7 Fonds de fonctionnement			1 193 036	94 394 583			95 587 619
8 Fonds avec restrictions		697 118		(70 699)	8 910 675		9 537 094
9 Fonds d'immobilisations		4 185 056					4 185 056
10 Fonds de dotation			1 525 076	(991 287)		680 128	1 213 917
11 Autres fonds		675 233	37 973		3 294 904		4 008 110
12 Total des virements reçus d'autres fonds		5 557 407	2 756 085	93 332 597	12 205 579	680 128	114 531 795

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.

Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Université Laval
Informations additionnelles sur les virements interfonds
Exercice 2024-2025
en \$

Annexe 12 a

Seuil de signification de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements de fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotations	Vers d'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ^a
1	V1 (FF au FF) – Acquisition terrain bâtiment	---	65 988	---	---	65 988	
2	V1 (FF au FF) – Acquisition autres immobilisations	---	14 536 343	---	---	14 536 343	
3	V1 (FF au FF) – Acquisition RI	---	3 521 305	---	---	3 521 305	
4	V1 (FF au FF) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capitaux) terrain bâtiment	---	---	---	---	---	
5	V1 (FF au FF) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capitaux) autres immobilisations	---	---	---	---	---	
6	V1 (FF au FF) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capitaux) RI	---	---	---	---	---	
7	V1 (FF au FF) – Réserve et Projets futurs terrain bâtiment	---	30 007 362	---	---	30 007 362	
8	V1 (FF au FF) – Réserve et Projets futurs autres immobilisations	---	4 954 183	---	---	4 954 183	
9	V1 (FF au FF) – Réserve et Projets futurs RI	---	25 764 023	---	---	25 764 023	
10	V1 (FF au FF) – Remboursement emprunt interne (capital)	---	8 520 563	---	---	8 520 563	
11	V1 (FF au FF) – Autres virements	---	7 024 816	---	---	7 024 816	
12	V1 (FF au FAR)	1 193 036	---	---	---	1 193 036	
13	V1 (FF au FD)	---	---	---	---	---	
14	V1 (FF au AF)	---	---	---	---	---	
15	V1 (FF à l'ensemble des autres fonds) – retour de fonds versés des autres académies	---	---	---	---	---	
16	V1 (FF à l'ensemble des autres fonds) – Autres virements	---	---	---	---	---	
17	Total⁽¹⁾	1 193 036	94 294 053	-	-	95 587 089	

Seuil de signification de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	De fonds avec restrictions	De fonds d'immobilisations	De fonds de dotations	D'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ^a
18	V1 (FAR au FF)	697 118	---	---	---	697 118	
19	V1 (FD au FF)	---	---	---	---	---	
20	V1 (AF au FF)	---	---	---	675 233	675 233	
21	V1 (ensemble des autres fonds au FF) retour de fonds versés des autres académies	---	4 185 056	---	---	4 185 056	
22	V1 (ensemble des autres fonds au FF) Autres virements	---	---	---	---	---	
23	Total⁽²⁾	697 118	4 185 056	-	675 233	5 057 407	

Note 1: Le total de la ligne 17 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.
Note 2: Le total de la ligne 23 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.
Note 3: Commentaires au besoin, exemple : nom du projet, réserve, etc.



Caroline Martel, MBA, CPA
Directrice des finances
Service des finances

Système d'information financière universitaire (SIFU)

Université Laval

Système d'information financière des universités 2024-2025



Responsable des ressources financières

27-10-2025

Date

Enseignement
supérieur
Québec 

Université Laval
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2025
 en \$

Page 1 A

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	77 410 034	-	-	-	-	-	77 410 034	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	415 046 575	-	-	-	-	-	415 046 575	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	56 173 689	---	---	---	---	---	56 173 689	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	8 064 985	---	---	---	---	---	8 064 985	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	17 320 962	51 957 466	64 670 786	-	-	-	133 949 215	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	5 668 032 129	4 714 889 171	1 515 125 346	5 032 139	380 438	(11 903 459 223)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	8 471 374	3 931 456	58 860	-	-	-	12 461 690	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	11
Total de l'actif court terme			6 250 519 748	4 770 778 093	1 579 854 992	5 032 139	380 438	(11 903 459 223)	703 106 187	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	471 625 479	-	-	-	471 625 479	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	52 470 445	-	-	-	-	-	52 470 445	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	8 581 322	65 132 597	4 188 344	236 930 240	3 802 863	-	318 635 366	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1 147 076 199	---	---	-	1 147 076 199	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---	-	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		6 311 571 515	4 835 910 690	3 202 745 014	241 962 379	4 183 300	(11 903 459 223)	2 692 913 675	21

Université Laval
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2025
 en \$

Page 1 B

PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	27 097 773	-	-	27 097 773	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	27 635 926	---	---	---	---	27 635 926	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	119 406 877	3 563 764	---	-	-	122 970 641	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	67 131 007	21 925 721	33 001 014	2 187 351	1 841	124 246 933	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	9 924 822	-	---	---	-	9 924 822	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	368 624 174	-	-	-	368 624 174	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	58 013 614	-	-	58 013 614	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	6 230 482 597	4 441 797 032	1 225 512 374	2 350 596	3 316 624	(11 903 459 223)	32
Total du passif à court terme			6 454 581 229	4 835 910 690	1 343 624 774	4 537 946	3 318 465	(11 903 459 223)	738 513 883
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	32 959 800	-	-	-	-	32 959 800	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	425 227 862	-	-	425 227 862	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	-	884 689 210	---	---	884 689 210	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	TOTAL DU PASSIF		6 487 541 029	4 835 910 690	2 653 541 847	4 537 946	3 318 465	(11 903 459 223)	2 081 390 755
SOLDES DE FONDS¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	50 566 000	-	-	123 014 587	-	173 580 587	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	114 409 846	-	114 409 846	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(226 535 514)	---	---	---	864 835	(225 670 679)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FD)	s/o	---	---	549 203 167	---	---	549 203 167	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(175 969 514)	-	549 203 167	237 424 433	864 835	-	611 522 921
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		6 311 571 515	4 835 910 690	3 202 745 014	241 962 379	4 183 300	(11 903 459 223)	2 692 913 676

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université Laval
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Page 2

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	104 254 772	---	---	---	---	104 254 772	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	16 353 551	---	---	---	---	16 353 551	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	3 164 542	---	---	---	---	3 164 542	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	481 080	---	---	---	---	481 080	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	s/o	24 690 383	---	---	---	---	24 690 383	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	1 400 342	---	---	---	---	1 400 342	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non-crédités (408)	s/o	11 308 231	---	---	---	---	11 308 231	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	50 407	---	---	---	---	50 407	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	2 735 210	---	---	---	---	2 735 210	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	45 813 099	---	---	---	---	45 813 099	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (459, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	1 571 963	---	---	---	---	2 457 501	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS		211 823 480	885 637	-	-	-	212 709 118	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	602 548 984	18 065 554	5 325 562	---	---	625 940 099	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	31 286	108 185 950	26 874 652	-	-	135 091 888	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	-	145 570 200	15 827 838	-	-	161 398 037	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	-	32 450 032	1 702 050	-	-	34 152 082	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	---	---	---	-	18
	Amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations:								
19	Ministère (530)	s/o	---	---	728 699	---	---	728 699	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	4 689 290	---	---	4 689 290	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	12 942 434	---	---	12 942 434	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	12 935 373	---	---	12 935 373	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		602 580 270	304 271 736	81 025 896	-	-	987 877 902	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	22 397 641	58 011	1 304 305	-	-	23 759 957	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	3 442 865	4 672 010	-	402 305	-	8 517 180	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	320 000	-	-	-	-	320 000	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note #1 (annexe 20)	29 852	92 560 392	3 163 423	-	229 226	95 982 892	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	---	---	---	---	---	-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	---	---	---	-	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	15 004 679	(15 004 679)	---	---	---	-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	72 313 206	0	308 967	---	-	72 622 173	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	16 204 408	(64 147 129)	512 829	-	-	(47 429 893)	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		129 712 650	18 138 604	5 289 523	631 531	-	153 772 308	34
35	TOTAL DES PRODUITS		944 116 400	323 295 977	86 315 419	-	631 531	1 354 359 328	35

de l'exercice terminé le 30 avril 2025

en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	45 807 179	1 618 238	---	---	---	47 425 417	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---	-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	212 201 836	25 460 291	---	---	---	237 662 127	4
5	Chargés de cours	s/o	56 404 628	1 969 668	---	---	---	58 374 296	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	10 384 464	33 740 390	---	---	---	44 124 854	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	9 703 728	11 722 201	---	---	---	21 425 929	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	131 110 313	9 569 098	---	---	-	140 679 410	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	43 719 715	2 285 102	---	---	-	46 004 816	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	45 813 149	1 158 294	---	---	-	46 971 443	10
11	Personnel de métiers et ouvrier	s/o	13 763 476	381 735	---	---	---	14 145 212	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	116 260 440	17 683 182	---	---	-	133 943 622	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	4 911 382	139 741	---	---	-	5 051 123	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		690 080 310	105 727 939	-	-	-	795 808 249	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	388 200	---	---	---	---	388 200	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	1 545 400	-	---	---	-	1 545 400	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	581 861	11 650 042	---	---	-	12 231 903	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	2 098 718	103 516	---	---	-	2 202 234	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	10 193 686	17 174 200	---	---	-	27 367 886	19
20	Bourses (735)	s/o	21 321 915	72 419 256	---	---	-	93 741 171	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	12 163 231	27 790 655	-	-	-	39 953 885	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	14 771 945	22 098 143	---	---	-	36 870 088	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	2 891 881	890 736	---	---	-	3 782 617	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	49 270 211	52 834 462	-	---	2 475	102 107 148	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	4 747 349	220 650	---	---	-	4 967 999	25
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	20 483 136	826 625	3 779 494	---	-	25 089 254	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	4 371 252	755 737	---	---	-	5 126 990	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	10 707 930	1 761 811	---	---	-	12 469 741	28
29	Charges relatives à l'infonagique (867)	s/o	---	---	2 928 130	---	---	2 928 130	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	4 555 135	2 693 321	2 085 294	---	-	9 333 750	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	---	---	---	-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	459 392	125 213	16 796 390	-	-	17 380 995	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	29 470	---	---	29 470	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	92 617 660	---	---	92 617 660	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	---	-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	11 248 384	258 668	-	235 834	(69 857)	11 673 028	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		171 799 626	211 603 033	118 236 439	235 834	2 475	(69 857)	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(53 870 592)	(29 450 227)	---	---	(1)	(83 320 819)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	46 312 925	36 837 960	100 077	-	69 857	(83 320 819)	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	(9 461 265)	(8 203 738)	(406 784)	-	(703 982)	(18 775 768)	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		154 780 694	210 787 029	117 929 732	235 834	(701 507)	483 031 781	43
44	TOTAL DES CHARGES		844 861 004	316 514 967	117 929 732	235 834	(701 507)	1 278 840 030	44
45	EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		99 255 397	6 781 009	(31 614 313)	(235 834)	1 333 039	75 519 298	45

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(174 641 398)	(0)	487 699 868	224 497 961	2 859 778	0	540 416 208	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 -	-	3 898 358	-	-	-	3 898 358	2
3	Solde de fonds redressé	(174 641 398)	(0)	491 598 226	224 497 961	2 859 778	0	544 314 566	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 944 116 400	323 295 977	86 315 419	-	631 531	-	1 354 359 328	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 844 861 004	316 514 967	117 929 732	235 834	(701 507)	-	1 278 840 030	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	99 255 397	6 781 009	(31 614 313)	(235 834)	1 333 039	-	75 519 298	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o (10 553 300)	---	---	---	---	-	(10 553 300)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	2 170 643	-	-	2 170 643	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	71 715	-	-	-	71 715	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 5 557 407	2 756 085	93 332 597	12 205 579	680 128	-	114 531 795	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 95 587 619	9 537 094	4 185 056	1 213 917	4 008 110	-	114 531 795	11
12	Sous-total	(1 328 116)	0	57 604 942	12 926 472	(1 994 943)	-	67 208 356	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(175 969 514)	0	549 203 168	237 424 433	864 835	0	611 522 923	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8 50 566 000	-	-	123 014 587	-	-	173 580 587	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o ---	---	---	114 409 846	-	-	114 409 846	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o (226 535 514)	---	---	---	864 835	-	(225 670 679)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o ---	---	---	-	-	-	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o ---	---	---	-	-	-	-	18
19	Investi en immobilisations (EI)	s/o ---	---	549 203 167	---	---	-	549 203 167	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(175 969 514)	-	549 203 167	237 424 433	864 835	-	611 522 923	20

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.
Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université Laval
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	104 254 772	---	-	-	---	---	---	104 254 772	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	16 353 551	---	---	---	---	16 353 551	2
3 Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	3 164 542	---	---	---	---	3 164 542	3
4 Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	481 080	---	---	---	---	481 080	4
5 Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	24 690 383	---	-	-	---	---	---	24 690 383	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	1 400 342	---	-	-	---	---	---	1 400 342	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	11 308 231	---	---	---	11 308 231	7
8 Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	15 655	---	34 753	-	---	---	---	50 407	8
9 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	---	-	9
10 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	2 735 210	---	-	-	---	---	---	2 735 210	10
11 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	31 829 856	-	-	-	13 983 243	-	-	45 813 099	11
12 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 549 948	4 411	17 505	-	-	-	-	1 571 863	12
13 Total des produits provenant des étudiants	166 476 165	4 411	20 051 431	11 308 231	13 983 243	-	-	211 823 480	13
14 Subventions du Ministère (515)	378 036 765	60 884 032	100 117 119	-	4 164 000	---	59 347 068	602 548 984	14
15 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	-	-	31 286	-	-	-	-	31 286	15
16 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18 Total des subventions	378 036 765	60 884 032	100 148 405	-	4 164 000	-	59 347 068	602 580 270	18
19 Intérêts et dividendes (435)	---	---	22 397 641	-	-	-	---	22 397 641	19
20 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	20
21 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	3 442 865	-	-	-	---	3 442 865	21
22 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	320 000	-	-	-	-	320 000	22
23 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	3 941	-	3 850	22 060	-	-	-	29 852	23
24 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	24
25 Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	793 757	-	14 210 923	-	-	-	---	15 004 679	25
26 Ventes externes (460)	11 694 037	2 754 512	2 161 060	12 395 654	16 848 127	21 591 531	4 868 286	72 313 206	26
27 Autres produits (466, 470)	3 711 360	(2 432)	12 455 837	34 142	5 500	-	-	16 204 408	27
28 Total des produits autres	16 203 096	2 752 081	54 992 175	12 451 855	16 853 627	21 591 531	4 868 286	129 712 650	28
29 TOTAL DES PRODUITS	560 716 025	63 640 523	175 192 011	23 760 086	35 000 870	21 591 531	64 215 354	944 116 400	29

Université Laval
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Detail Annexe 15	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	21 945 033	4 403 364	14 494 452	479 921	1 770 102	639 895	2 074 412	45 807 179	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	212 000 661	-	33 456	167 719	-	-	-	212 201 836	4
5	Chargés de cours	56 235 856	-	25 765	143 006	-	-	-	56 404 628	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	7 229 402	-	186 461	2 968 601	-	-	-	10 384 464	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	8 962 432	-	103 581	637 715	-	-	-	9 703 728	7
8	Personnel professionnel non enseignant	54 462 154	23 192 343	26 827 337	4 111 384	13 889 897	1 577 335	7 049 863	131 110 313	8
9	Personnel de soutien technique	19 629 242	6 137 303	7 041 009	818 624	4 586 208	939 127	4 568 200	43 719 715	9
10	Personnel de soutien de bureau	26 681 186	2 475 913	9 580 471	1 238 151	3 002 217	1 136 036	1 699 175	45 813 149	10
11	Personnel de métier et ouvrier	1 219 841	468 182	386 044	363 312	1 769 877	1 655 432	7 900 788	13 763 476	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	80 691 118	8 026 450	13 722 761	2 159 304	5 163 085	1 252 559	5 245 163	116 260 440	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	2 227 288	419 886	2 264 208	-	-	-	-	4 911 382	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	491 284 213	45 123 443	74 665 546	13 087 737	30 181 385	7 200 385	28 537 601	690 080 310	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	388 200	-	-	-	-	-	-	388 200	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	1 545 400	-	-	-	-	-	-	1 545 400	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	442 501	-	76 509	62 850	-	-	-	581 861	17
18	Formation et perfectionnement (710)	899 600	88 184	1 051 053	11 011	18 571	2 264	28 035	2 098 718	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	7 206 253	133 570	993 297	1 461 119	321 795	8 334	69 319	10 193 686	19
20	Bourses (735)	14 740 114	-	8 000	769 264	5 804 538	-	-	21 321 915	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	4 874 707	986 187	2 581 739	408 888	3 303 473	3 107	5 131	12 163 231	21
22	Fournitures et matériel (745)	5 574 663	351 662	427 075	3 235 651	975 285	922 321	3 285 287	14 771 945	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	1 626 592	651 157	198 801	21 293	292 094	87 848	14 096	2 891 881	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	11 036 572	3 076 688	10 449 926	3 414 810	1 792 241	1 804 934	17 695 042	49 270 211	24
25	Volumes et périodiques (750)	315 729	4 380 245	6 517	41 731	1 119	198	1 811	4 747 349	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	998 757	383 708	148 150	586 966	1 063 626	1 914 657	15 387 272	20 483 136	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	387 654	192 458	272 741	130 374	-	133 350	3 254 676	4 371 252	27
28	Location-exploitation (830)	1 555 675	7 120 746	878 677	352 751	347 353	226 685	226 042	10 707 930	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	2 487 388	263 040	1 026 660	350 367	309 978	204 311	(86 610)	4 555 135	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	94 292	19 806	(263 001)	126 608	271 038	210 326	322	459 392	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	8 963 242	(9 416)	2 468 862	(20 415)	(148 154)	(7 401)	1 665	11 248 384	34
35	Total des charges autres	63 137 339	17 638 035	20 325 007	10 953 268	14 352 957	5 510 934	39 882 087	171 799 626	35
36	Ventes internes (878)	(6 016 074)	(10 492 165)	(4 265 892)	(10 339 900)	(12 684 620)	(2 922 774)	(7 149 166)	(63 870 592)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	20 544 472	1 818 424	11 715 329	6 092 817	2 530 478	4 991 610	(1 380 206)	46 312 925	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	(9 461 265)	-	-	-	-	(9 461 265)	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	77 665 737	8 964 295	18 313 179	6 706 185	4 198 814	7 579 770	31 352 715	154 780 694	39
40	TOTAL DES CHARGES	568 949 950	54 087 737	92 978 725	19 793 922	34 380 200	14 780 155	59 890 316	844 861 004	40

Université Laval
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2025
 en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	885 637	-	-	-	-	-	885 637	1
2	Total des produits provenant des étudiants	885 637	-	-	-	-	-	885 637	2
3	Subvention du Ministère (515)	3 392 176	-	245 215	5 952 929	8 475 234	-	18 065 554	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	104 296 668	-	-	3 815 282	74 000	-	108 185 950	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	130 139 140	-	738 923	819 024	13 873 112	-	145 570 200	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	24 246 202	-	-	7 875 150	328 680	-	32 450 032	6
7	Total des subventions	262 074 187	-	984 138	18 462 385	22 751 026	-	304 271 736	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	17 924	40 087	-	-	58 011	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	-	-	-	-	-	-	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	4 672 010	-	-	-	-	-	4 672 010	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	89 482 598	-	108 363	1 579 421	1 390 010	-	92 560 392	12
13	Gains sur vente de placements (526)	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(14 960 722)	-	-	(36 458)	(7 500)	-	(15 004 679)	14
15	Ventes externes (460)	-	-	-	0	-	-	0	15
16	Autres produits (466, 470)	(63 351 223)	-	719	(760 135)	(36 489)	-	(64 147 129)	16
17	Total des produits autres	15 842 663	-	127 005	822 914	1 346 021	-	18 138 604	17
18	TOTAL DES PRODUITS	278 802 487	-	1 111 144	19 285 299	24 097 047	-	323 295 977	18

Université Laval
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale								1
2	Direction	1 185 032	-	(1 708)	437 062	(2 148)	-	1 618 238	2
3	Géance	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	22 937 643	-	-	956 095	1 566 553	-	25 460 291	4
5	Chargés de cours	1 134 769	-	-	180 652	654 248	-	1 969 668	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	31 933 831	-	-	1 735 515	71 044	-	33 740 390	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	10 884 521	-	-	575 192	262 488	-	11 722 201	7
8	Personnel professionnel non enseignant	5 900 767	12 333	(72 694)	2 517 360	1 211 574	(44)	9 569 098	8
9	Personnel de soutien technique	1 742 022	7 529	(118)	203 682	331 987	-	2 285 102	9
10	Personnel de soutien de bureau	903 712	-	(635)	257 076	(1 860)	-	1 158 294	10
11	Personnel de métier et ouvrier	(7 322)	-	-	389 058	-	-	381 735	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	15 475 606	943	(12 736)	1 395 123	824 255	(9)	17 683 182	12
	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	109 323	-	(10 305)	97 390	(56 667)	-	139 741	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	92 199 904	20 805	(98 195)	8 744 203	4 861 275	(53)	105 727 939	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	10 467 208	-	-	106 651	1 076 183	-	11 650 042	16
17	Formation et perfectionnement (710)	73 964	-	-	29 552	-	-	103 516	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	15 082 594	1 500	9 097	1 878 998	202 010	-	17 174 200	18
19	Bourses (735)	43 848 175	-	-	2 993 649	25 577 432	-	72 419 256	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	25 073 197	13 483	146 253	2 471 832	85 889	-	27 790 655	20
21	Fournitures et matériel (745)	21 573 517	-	723	484 998	38 904	-	22 098 143	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	813 821	-	-	85 915	-	-	899 736	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	43 188 244	9 000	1 613 851	7 624 389	398 978	-	52 834 462	23
24	Volumes et périodiques (750)	205 430	(5 964)	-	17 488	3 696	-	220 650	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	785 618	-	-	41 007	-	-	826 625	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	633 675	-	-	122 062	-	-	755 737	26
27	Location exploitation (830)	1 278 179	42 554	-	382 669	58 408	-	1 761 811	27
28	Pertes sur vente de placements (836)	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	2 522 384	-	74 893	102 519	(6 475)	-	2 693 321	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	57 248	527	-	66 552	886	-	125 213	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	3 666	-	(4 051)	257 053	2 000	-	258 668	33
34	Total des charges autres	165 596 921	61 101	1 840 766	16 666 334	27 437 910	-	211 603 033	34
35	Ventes internes (878)	(12 395 157)	(250 030)	-	(10 996 585)	(5 808 454)	-	(29 450 227)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	36 249 499	-	33 305	486 873	68 284	-	36 837 960	36
37	Gains et pertes latents (879)	(8 203 738)	-	-	-	-	-	(8 203 738)	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	181 247 526	(188 929)	1 874 071	6 156 621	21 697 739	-	210 787 029	38
39	TOTAL DES CHARGES	273 447 430	(168 123)	1 775 876	14 900 823	26 559 014	(53)	316 514 967	39

ÉTAT DU TRAITEMENT

Formulaire de déclaration

Nom de l'établissement : **Université Laval**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	
D'Amours	Sophie	Rectrice	REC	non	12,0	100 %	390 415	22 344	412 759		0	34 937
Richer	Monique	Secrétaire général	SG	non	12,0	100 %	212 310	13 189	225 499		0	761
Bergeron	Cathia	V.-rect. études affaires étud. santé	VR	non	12,0	100 %	241 799	15 491	257 290		0	12 386
Brouillet	Eugénie	Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation	VR	non	12,0	100 %	241 799	14 853	256 652		0	34 898
Darveau	André	Vice-recteur exécutif et vice-recteur aux ressources humaines et aux finances	VR	non	12,0	100 %	285 323	16 981	302 304		0	6 099
Gélineau	François	V.-rect. aff. inter. dev. durable ed. philant.	VR	non	12,0	100 %	241 799	14 785	256 584		0	45 211
Lacroix	René	Vice-recteur aux infrastructures et à la transformation	VR	non	12,0	100 %	241 799	14 700	256 499		0	613
Careau	Emmanuelle	Vice-rectrice adj. aux aff. internationales, au dev.durable et à l'EDI	VRA	non	5,0	100 %	208 183	2 498	210 681		0	0
Forgues	Jean-François	Vice-recteur adjoint à l'exécutif et à l'administration	VRA	non	6,4	100 %	208 183	11 449	219 632	100 622	0	136
Fortier	Martin	V.-rect. adj. intern. valo. rech. création innov.	VRA	non	12,0	100 %	208 183	13 642	221 825		0	11 979
Gagnon	Nicolas	V.-rect. adj. et dirigeant de l'information	VRA	non	12,0	100 %	208 183	11 547	219 730		0	13 467
Lapointe	Marielle	Vice-rectrice adjointe à l'exécutif	VRA	non	7,0	100 %	208 183	2 978	211 161		0	0
Lemay	Jean	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales et académiques	VRA	non	12,0	100 %	208 183	12 978	221 161		0	0
Mellouli	Sehl	V.-rect. adj. serv. ens. forma. tout long vie	VRA	non	12,0	100 %	208 183	13 560	221 743		0	15 486
Moisan	Noémie	Vice-rectrice adjointe aux ressources humaines	VRA	non	12,0	100 %	208 183	13 300	221 483		0	12 361
Picard	Frédéric	V.-rect. adj. rech. création innov.	VRA	non	12,0	100 %	208 183	10 306	218 489		0	2 789
Senécal	Caroline	Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes	VRA	non	12,0	100 %	208 183	12 990	221 173		0	5 653
Tremblay	Michel J.	V.-rect. adj. serv. rech. création innov.	VRA	non	8,4	100 %	208 183	7 680	215 863	208 183	0	0
Bernier	Carmen	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	194 254	2 414	196 668		0	0
Bonneau	Guy	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	200 232	2 437	202 668		0	3 616
Campana	Aurélié	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	210 867	0	210 867		0	5 163
Douville	Frédéric	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	179 503	2 461	181 964		0	4 744
Fleury	Pascale	Doyen/ne	DOY	non	10,0	100 %	209 031	2 462	211 494		0	0
Gélinas	Nancy	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	204 396	2 457	206 853		0	11 660
Lafamme	Anne-Marie	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	208 445	2 414	210 859		0	4 922
Langlois	Luc	Doyen/ne	DOY	non	2,0	100 %	198 655	2 414	201 069		0	0
Lépinay	Frédéric	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	173 028	2 427	175 455		0	3 974
Méthot	Julie	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	190 696	2 464	193 160		0	2 555
Méthot	Pierre-Olivier	Doyen/ne	DOY	non	10,0	100 %	167 354	2 533	169 888		0	764
Papagerakis	Petros	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	234 779	2 435	237 213		0	27 011
Pilote	Annie	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	208 648	2 478	211 126		0	19 272
Pinson	Guillaume	Doyen/ne	DOY	non	2,0	100 %	201 018	2 458	203 477		0	215
Poitras	Julien	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	331 911	2 419	334 330		0	14 295
Pons	Frank	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	245 981	41 343	287 324		0	26 274
Roy	Denis	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	208 049	2 390	210 439		0	3 803
Viau-Guay	Anabelle	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	209 161	2 485	211 646		0	4 248
Zaccarin	André	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	232 839	2 414	235 253		0	755

Nom de l'établissement : Université Laval

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	110,93	Le plus élevé	220 169	69 837
		Moyenne	180 257	8 181
		Le moins élevé	136 228	363
Personnel de direction des services	224,47	Le plus élevé	214 130	105 674
		Moyenne	133 572	14 540
		Le moins élevé	86 969	189
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	86,46	Le plus élevé	14 880
		Moyenne	3 432
		Le moins élevé	20
Personnel de direction des services	159,06	Le plus élevé	21 276
		Moyenne	3 445
		Le moins élevé	14
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Nom de l'établissement : Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	<i>Oui ou non</i>	
Pendant l'année 2024-2025, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Non	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
D'Amours	Sophie	Rectrice	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 568,21 \$ - indexation rétroactive de salaire: 19 775,54 \$
Richer	Monique	Secrétaire général	Indemnité de départ non exercée: 390 415 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 435,34 \$ - indexation rétroactive de salaire: 10 753,68 \$
Bergeron	Cathia	V.-rect. études affaires étud. santé	Indemnité de départ non exercée: 212 310 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 886,27 \$ - ristournes d'assurances collectives: 357,23 \$ - indexation rétroactive de salaire: 12 247,92 \$
Brouillet	Eugénie	Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation	Indemnité de départ non exercée: 133 287,37 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 305,98 \$ - ristournes d'assurances collectives: 2 299,28 \$ - indexation rétroactive de salaire: 12 247,92 \$
Darveau	André	Vice-recteur exécutif et vice-recteur aux ressources humaines et aux finances	Indemnité de départ non exercée: 241 799 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 1 959,96 \$ - ristournes d'assurances collectives: 568,63 \$ - indexation rétroactive de salaire: 14 452,80 \$
Gélineau	François	V.-rect. aff. inter. dev. durable edi philant.	Indemnité de départ non exercée: 285 323 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 537,18 \$ - indexation rétroactive de salaire: 12 247,92 \$

Lacroix	René	Vice-recteur aux infrastructures et à la transformation	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 451,95 \$ - indexation rétroactive de salaire: 12 247,92 \$
Careau	Emmanuelle	Vice-rectrice adj. aux aff. internationales, au dév. durable et à l'EDI	Indemnité de départ non exercée: 241 799 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 497,71 \$
Forgues	Jean-François	Vice-recteur adjoint à l'exécutif et à l'administration	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 904 \$ - indexation rétroactive de salaire: 10 545,12 \$
Fortier	Martin	V.-rect. adj. intern. valo. rech. création innov.	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 3 096,84 \$ - indexation rétroactive de salaire: 10 545,12 \$
Gagnon	Nicolas	V.-rect. adj. et dirigeant de l'information	Indemnité de départ non exercée: 117 970,37 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 3 142,18 \$ - indexation rétroactive de salaire: 8 404,94 \$
Lapointe	Marielle	Vice-rectrice adjointe à l'exécutif	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 976,08 \$
Lemay	Jean	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales et académiques	Indemnité de départ non exercée: 48 984,24 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 432,84 \$ - indexation rétroactive de salaire: 10 545,12 \$
Mellouli	Sehl	V.-rect. adj. serv. ens. forma. tout long vie	Indemnité de départ non exercée: 208 183 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 514,88 \$ - indexation rétroactive de salaire: 10 545,12 \$ - contrat confédératif: 500 \$
Moisan	Noémie	Vice-rectrice adjointe aux ressources humaines	Indemnité de départ non exercée: 208 183 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 754,46 \$ - indexation rétroactive de salaire: 10 545,12 \$
Picard	Frédéric	V.-rect. adj. rech. création innov.	Indemnité de départ non exercée: 208 183 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 3 056,36 \$ - indexation rétroactive de salaire: 7 249,75 \$
Senécal	Caroline	Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 145,13 \$ - ristournes d'assurances collectives: 2 299,28 \$ - indexation rétroactive de salaire: 10 545,12 \$
Tremblay	Michel J.	V.-rect. adj. serv. rech. création innov.	Indemnité de départ non exercée: 208 183 \$ Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 517,60 \$ - indexation rétroactive de salaire: 7 161,90 \$
Bernier	Carmen	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 413,83 \$

Bonneau	Guy	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 436,86 \$
Douville	Frédéric	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 161,96 \$ - ristournes d'assurances collectives: 2 299,28
Fleury	Pascale	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 462,19 \$
Gélinas	Nancy	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 457,19 \$
Laflamme	Anne-Marie	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 413,83 \$
Langlois	Luc	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 413,83 \$
Lépinay	Frédéric	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 426,95 \$
Méthot	Julie	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 463,67 \$
Méthot	Pierre-Olivier	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 475,87 \$ - prime de directeur de programme: 57,49 \$
Papagerakis	Petros	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 434,66 \$
Pilote	Annie	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 478,03 \$
Pinson	Guillaume	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 458,25 \$
Poitras	Julien	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 418,60 \$
Pons	Frank	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 456,55 \$ - prime de rétention: 32 886,88 \$ - contrat formateur: 6 000,02 \$
Roy	Denis	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 1 656,06 \$ - ristournes d'assurances collectives: 733,76 \$
Viau-Guay	Anabelle	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 484,83 \$
Zaccarin	André	Doyen/ne	Autres éléments du traitement imposables: - avantages imposables: 2 413,83 \$

RAPPORT DE PERFORMANCE

Grille des indicateurs

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Taux de réussite des études de baccalauréat														
198 Persévérance après 1 an	6 617	88,0%	6 362	88,4%	6 189	89,3%	6 120	89,3%	5 770	87,1%	5 967	88,9%	n.d.	n.d.
199 Diplomation après 6 ans	6 617	78,6%	6 362	78,5%	n.d.	n.d.								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant														
200 Sciences de la santé	1 124	90,9%	1 105	92,9%	n.d.	n.d.								
201 Sciences pures	444	78,2%	431	77,5%	n.d.	n.d.								
202 Sciences appliquées	1 346	75,9%	1 330	76,1%	n.d.	n.d.								
203 Arts	254	58,7%	270	47,8%	n.d.	n.d.								
204 Lettres	289	65,7%	249	70,3%	n.d.	n.d.								
205 Sciences humaines	1 282	78,5%	1 194	78,6%	n.d.	n.d.								
206 Éducation	648	75,8%	492	77,0%	n.d.	n.d.								
207 Droit	229	91,3%	250	90,0%	n.d.	n.d.								
208 Administration	720	82,8%	675	80,3%	n.d.	n.d.								
209 Études plurisectorielles	195	68,7%	262	72,5%	n.d.	n.d.								
210 Sans objet	86	39,5%	104	43,3%	n.d.	n.d.								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant														
211 dominant	1 298	75,4%	1 446	76,8%	1 353	72,8%	n.d.	n.d.						
212 Sciences de la santé	206	86,4%	260	91,2%	275	83,6%	n.d.	n.d.						
213 Sciences pures	61	77,0%	51	80,4%	57	75,4%	n.d.	n.d.						
214 Sciences appliquées	197	78,7%	244	79,5%	218	83,5%	n.d.	n.d.						
215 Arts	48	66,7%	27	74,1%	22	68,2%	n.d.	n.d.						
216 Lettres	51	56,9%	54	53,7%	48	45,8%	n.d.	n.d.						
217 Sciences humaines	319	71,2%	385	71,2%	305	67,5%	n.d.	n.d.						
218 Éducation	44	63,6%	25	64,0%	35	60,0%	n.d.	n.d.						
219 Droit	79	73,4%	80	76,3%	62	67,7%	n.d.	n.d.						
220 Administration	288	76,7%	316	74,1%	315	67,9%	n.d.	n.d.						
221 Études plurisectorielles	5	80,0%	4	100,0%	16	62,5%	n.d.	n.d.						
222 Sans objet	0		0		0		n.d.	n.d.						

Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant														
223	dominant	270	55,2%	n.d.	n.d.									
224	Sciences de la santé	27	81,5%	n.d.	n.d.									
225	Sciences pures	21	76,2%	n.d.	n.d.									
226	Sciences appliquées	57	56,1%	n.d.	n.d.									
227	Arts	5	60,0%	n.d.	n.d.									
228	Lettres	16	31,3%	n.d.	n.d.									
229	Sciences humaines	97	54,6%	n.d.	n.d.									
230	Éducation	4	50,0%	n.d.	n.d.									
231	Droit	13	30,8%	n.d.	n.d.									
232	Administration	28	39,3%	n.d.	n.d.									
233	Études plurisectorielles	2	50,0%	n.d.	n.d.									
234	Sans objet													

Remarques

Les résultats sont non-disponibles en raison d'un problème de transmission des données par l'établissement. Les résultats corrigés seront disponibles en décembre 2025

I. Éléments d'information

II. Observations

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre
d'automne dans un diplôme de grade

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé	3,7	3,7	3,7	3,8	n.d.		
236	Sciences pures	3,4	3,3	3,4	3,4	n.d.		
237	Sciences appliquées	3,8	3,7	3,7	3,7	n.d.		
238	Arts	3,1	3,2	3,2	3,5	n.d.		
239	Lettres	3,2	3,3	3,3	3,3	n.d.		
240	Sciences humaines	3,3	3,3	3,2	3,2	n.d.		
241	Éducation	3,9	3,9	4,0	3,9	n.d.		
242	Droit	2,9	3,0	3,0	3,0	n.d.		
243	Administration	3,2	3,2	3,2	3,2	n.d.		
244	Études plurisectorielles	3,3	3,2	3,1	3,3	n.d.		
245	Sans objet	4,5	4,6	4,5	4,4	n.d.		
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	3,5	3,5	3,5	3,5	n.d.		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé	1,9	1,8	1,7	1,8	1,7	2,0	n.d.
249	Sciences pures	2,2	2,1	2,4	2,1	2,0	2,3	n.d.
250	Sciences appliquées	2,0	1,9	2,0	1,9	1,8	2,0	n.d.
251	Arts	1,8	2,4	2,0	2,2	2,2	2,2	n.d.
252	Lettres	2,3	2,1	2,3	2,2	2,0	2,2	n.d.
253	Sciences humaines	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	n.d.
254	Éducation	1,9	2,0	2,1	1,6	2,3	2,1	n.d.
255	Droit	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4	n.d.
256	Administration	1,8	2,0	1,9	1,8	1,9	1,9	n.d.
257	Études plurisectorielles	2,0		2,6	1,4	1,7	1,7	n.d.
258	Sans objet							n.d.
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	2,0	n.d.

Durée moyenne des études de doctorat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé	4,7	4,9	n.d.				
262	Sciences pures	4,7	4,7	n.d.				
263	Sciences appliquées	4,6	4,8	n.d.				
264	Arts	5,3	4,2	n.d.				
265	Lettres	4,6	5,5	n.d.				
266	Sciences humaines	5,2	5,6	n.d.				
267	Éducation	6,5	5,5	n.d.				
268	Droit	5,9	5,7	n.d.				
269	Administration	5,9	5,2	n.d.				
270	Études plurisectorielles	5,0						
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	5,0	5,1	n.d.				

Remarques

Les résultats sont non-disponibles en raison d'un problème de transmission des données par l'établissement. Les résultats corrigés seront disponibles en décembre 2025

Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants

À l'Université Laval, la réussite, l'engagement et l'épanouissement des personnes étudiantes constituent des priorités pleinement intégrées à la mission universitaire. Dans un contexte en constante évolution, nous réaffirmons notre engagement à offrir un environnement d'apprentissage stimulant, inclusif et bienveillant, propice à la réussite académique, personnelle et professionnelle de l'ensemble de notre communauté étudiante.

Dans cette perspective, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre au cours des dernières années afin de renforcer l'encadrement offert aux étudiantes et étudiants, de diversifier les mesures de soutien et d'enrichir leur expérience universitaire globale. Ces actions s'inscrivent dans une volonté institutionnelle claire : assurer un accompagnement cohérent, équitable et adapté aux besoins variés des personnes étudiantes tout au long de leur parcours.

Dans le prolongement des efforts soutenus, rendus possibles grâce aux financements du Programme d'aide à la réussite des études supérieures (PARES) et du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASMÉ), l'Université Laval s'est engagée dans une démarche structurante visant à consolider et pérenniser les mesures d'appui à la réussite au-delà des cadres temporaires de financement. Ces travaux ont pour objectif de garantir une équité d'accès aux services pour l'ensemble de la communauté étudiante, indépendamment de la faculté, du cycle d'études ou du profil académique. En structurant durablement les dispositifs d'accompagnement, l'Université souhaite assurer la continuité des services essentiels à la réussite, tout en renforçant leur intégration institutionnelle. Cette approche vise à offrir un niveau de soutien constant et cohérent, en réponse aux besoins évolutifs des personnes étudiantes, et témoigne d'une volonté claire de maintenir les acquis et les retombées positives des programmes ministériels dans une perspective à long terme.

Malgré sa volonté affirmée de pérenniser les actions en matière d'appui à la réussite, l'Université Laval demeure tributaire du financement octroyé jusqu'ici dans le cadre du PARES, soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce soutien financier est indispensable pour maintenir l'accès aux services essentiels qui favorisent la réussite académique des étudiantes et étudiants. Renoncer à cet appui reviendrait à reconnaître que le développement et la bonification des initiatives en matière de persévérance et de diplomation doivent être interrompus. Une telle décision compromettrait directement l'atteinte des objectifs que s'est fixés le Québec en matière de réussite étudiante. Dans cet

esprit, nous exprimons l'espoir que le gouvernement réaffirmera sa volonté de valoriser et de favoriser la réussite en enseignement supérieur, et qu'il prendra les moyens nécessaires pour soutenir l'Université Laval dans la poursuite de cette mission fondamentale.

La présente section propose un aperçu de ces efforts concertés, en mettant en lumière les projets structurants, les collaborations interfacultaires ainsi que les innovations pédagogiques qui ont contribué à faire progresser la qualité de l'encadrement, et à favoriser la persévérance et la réussite dans toutes les sphères de la vie universitaire.

La mise en œuvre de ces diverses initiatives visant à soutenir la persévérance et la diplomation de nos étudiantes et étudiants portent déjà leurs fruits, comme en témoigne l'augmentation du taux de rétention après un an dans les programmes non contingentés du baccalauréat. Ce taux est passé de 54 % à 60 % entre 2021 et 2023 chez les étudiants et étudiantes ayant suivi une scolarité préparatoire, et de 46 % à 49 % chez celles et ceux inscrits à temps partiel.

Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants

1. Les centres d'appui à la réussite multifacultaire

Les Centres d'appui à la réussite multifacultaire incarnent une approche de proximité et d'accompagnement personnalisé. Leur mission est de soutenir les personnes étudiantes dans leur cheminement universitaire par le biais d'ateliers, de formations, de mentorat collectif et individuel et d'activités ciblées. Ces centres offrent un encadrement adapté aux besoins variés des étudiantes et étudiants, notamment en matière de gestion du projet d'études, de rédaction académique (retraites et marathons d'écriture) et de développement des compétences essentielles au « métier d'étudiant ».

Ils jouent également un rôle clé dans l'intégration des personnes étudiantes ayant des besoins particuliers en collaborant étroitement avec la Faculté des études supérieures et postdoctorales, le Centre d'aide à la communauté étudiante, la Bibliothèque de l'Université Laval et plusieurs autres instances et services. Cette synergie place l'accompagnement des personnes étudiantes au cœur de leur mission en assurant une réponse concertée, cohérente et adaptée aux divers enjeux rencontrés tout au long du parcours académique.

2. Le mentorat par les pairs : du mentorat personnalisé au mentorat de groupe en passant par le mentorat d'intégration, une démarche réfléchie pour soutenir nos personnes étudiantes

Le mentorat par les pairs crée un climat de confiance et de partage où les personnes mentores, plus expérimentées, offrent un soutien académique et méthodologique. Cet accompagnement personnalisé vise à autonomiser la personne mentorée dans son parcours et à lui permettre de développer les compétences nécessaires au cheminement en recherche en l'orientant vers les bonnes ressources et en la guidant dans la maîtrise de la méthodologie en recherche. Afin d'assurer que l'approche préconisée soit efficace, rigoureuse et éthique, un guide de la personne mentore ainsi qu'une formation sont en cours d'élaboration. Aux cycles supérieurs, le mentorat par les pairs joue un rôle dans l'accompagnement méthodologique de la recherche en autonomisant les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs, et en fournissant un appui à l'encadrement professoral. Il offre un espace d'échanges informels où les défis sont normalisés, favorisant la persévérance, le bien-être et la réussite, et permettant de briser l'isolement.

3. Des tableaux de bord permettant de suivre le cheminement des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs

L'utilisation des données pour constituer des tableaux de bord est un outil essentiel pour mieux comprendre les dynamiques de la réussite étudiante et intervenir de manière ciblée. En analysant des indicateurs tels que la progression des cohortes, les taux de réussite aux cours, les abandons ou les retards dans les parcours, il devient possible d'identifier rapidement les étudiantes et étudiants à risque de ne pas persévérer et de leur offrir un accompagnement adapté. Cette approche proactive permet non seulement de prévenir les situations d'échec, mais aussi de renforcer l'équité en assurant à chaque personne étudiante l'accès aux ressources les plus pertinentes selon son profil et ses besoins. L'utilisation de ces tableaux de bord permet également de visualiser les programmes sous l'auspice de la réussite étudiante; ainsi, les décisions sur des modifications, des changements de séquence de cours ou des ajouts ou retractions de préalables sont prises de façon éclairée et probante, données à l'appui.

Pour soutenir cette démarche, l'utilisation d'outils technologiques performants, tels que les tableaux de bord interactifs (Power BI), permet de visualiser les données clés liées à la réussite étudiante.

Par ces travaux, nous souhaitons par ailleurs systématiser l'analyse fine des données à l'échelle des cohortes afin qu'à terme, nous puissions obtenir une vision globale et

nuancée de l'efficacité des mesures mises en place. Évaluer l'impact réel des initiatives d'appui à la réussite, ajuster les interventions en continu et favoriser une prise de décision éclairée fondée sur des faits sont au cœur de la mise au point de cet outil. En croisant les données institutionnelles avec les retours du terrain, nous pourrions ainsi bâtir des stratégies durables, cohérentes et centrées sur l'expérience étudiante.

L'Université mise sur une approche d'accompagnement personnalisé, d'abord en détectant, grâce à l'outil de suivi « tableau de bord », les étudiants et étudiantes qui réussissent moins bien et qui sont à risque d'abandonner. Dès lors, entrent en jeu les centres d'appui à la réussite qui leur offrent du mentorat personnalisé et les guident vers les services appropriés. Ce faisant, l'Université favorise l'intégration sociale et académique des étudiants et étudiantes et maximise leurs chances de réussite et de diplomation. Elle corrobore ainsi les résultats de revue systématique sur l'efficacité du mentorat par les pairs.

Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants

1. La vitrine de référencement des services et des ressources – HUB

Dans une logique d'accessibilité et de centralisation de l'information, l'Université Laval a mis en place une vitrine de référencement des services et des ressources destinées à faciliter l'accès aux mesures de soutien tout au long du parcours universitaire. Ce **hub numérique**, convivial et intuitif, permet aux personnes étudiantes de repérer rapidement les services correspondant à leurs besoins : soutien psychologique, aide financière, mentorat, tutorat, activités de vie étudiante, etc.

Cette vitrine s'inscrit dans une approche centrée sur l'expérience étudiante en offrant une navigation simplifiée et une orientation claire vers les ressources disponibles. Elle contribue à outiller les personnes étudiantes, à favoriser la recherche d'information pertinente afin de répondre au bon moment à leur besoin et à renforcer le sentiment d'être soutenu dans leur parcours universitaire.

2. Vers une approche intégrée et durable de l'appui à la réussite

Ces trois mesures phares s'articulent avec une série d'initiatives complémentaires comme les bourses d'appui à la réussite, l'ajout de conseillères et de conseillers en précarité financière ou en orientation, et par des initiatives comme Opération vitamines, un programme de Mon équilibre Uaval qui distribue des fruits dans les espaces détente et qui permet de soutenir les personnes étudiantes vivant de la précarité alimentaire. Une autre mesure phare essentielle consiste à offrir un programme de formation en

pédagogie universitaire aux membres du corps professoral et enseignant. Un très grand nombre de professeures et professeurs nouvellement embauchés suivent cette formation dès la première année de leur carrière à l'Université Laval.

Finalement, d'importants outils ont été mis au point pour mesurer les compétences essentielles à acquérir afin de persévérer dans son programme d'étude et de le réussir. Il s'agit des outils **RADAR** et **Construire ma réussite**, qui consistent en des questionnaires d'autodiagnostic permettant d'identifier les besoins dès l'entrée dans un programme et de proposer des interventions ciblées. En conséquence, chaque personne étudiante reçoit le bon soutien au bon moment.

3. L'intelligence artificielle en enseignement supérieur

L'expérience universitaire connaît une transformation inédite avec l'émergence de l'intelligence artificielle (IA). Face à ce grand défi, l'Université Laval est mobilisée pour intégrer l'IA de manière éthique et innovante dans ses pratiques pédagogiques. Fruit de la réflexion d'un comité de travail multidisciplinaire, les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#) permettent d'assurer une utilisation responsable, durable et sécuritaire de l'IA. Des formations, des conférences et diverses ressources sont aussi déployées pour accompagner le corps professoral, le personnel enseignant et les étudiantes et étudiants afin qu'ils soient outillés pour s'épanouir dans une société en changement.

En lien avec le déploiement de ces principes, l'Université Laval est allée plus loin puisque, dans son [Règlement des études](#), il est maintenant obligatoire d'intégrer dans chaque plan de cours une mention relative aux modalités d'utilisation d'outils d'intelligence artificielle. De plus, sur chaque site de cours Brio, [les modalités d'utilisation de l'IA](#) dans les évaluations doivent clairement indiquer le niveau d'autorisation de l'utilisation de l'IA pour chaque évaluation, que celle-ci soit formative ou sommative.

Enfin, des ressources permettant aux personnes enseignantes de réfléchir à [l'intégrité de leurs évaluations et aux risques d'infractions disciplinaires](#) sont proposées. Celles-ci permettent une réflexion et des pistes de solution si le cours comporte des formules d'évaluation en ligne ou susceptibles d'être « soutenues » par un outil d'IA générative.

4. Les activités de rédaction : un succès croissant au cœur des initiatives d'appui à la réussite

Les retraites de rédaction, les marathons d'écriture et les activités comme « Parlons recherche » jouent un rôle déterminant dans le parcours universitaire des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs. Les activités de rédaction se révèlent de véritables

leviers de formation, tant sur le plan méthodologique que sur celui du développement de l'autonomie des participantes et participants. Grâce à l'encadrement structurant offert par la formule des journées Pomodoro, consistant en une alternance des périodes de concentration intense et des pauses régulières, qui favorise une gestion efficace du temps et de l'énergie. Ce cadre rassurant contribue à réduire l'anxiété liée à la rédaction et agit comme un antidote au syndrome de la page blanche. En créant un environnement propice à la productivité, tout en valorisant le processus plutôt que la performance, ces journées permettent aux personnes participantes de renouer avec l'élan créatif et de progresser dans leurs travaux de manière tangible.

Au-delà de l'aspect productif, ces activités permettent de tisser des liens entre pairs, de briser l'isolement et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire. Les échanges informels, les discussions sur les défis rencontrés et les conseils partagés entre étudiants et étudiantes ou avec des pairs créent un environnement de soutien mutuel. Ces moments favorisent non seulement la motivation, mais aussi le bien-être, deux éléments essentiels à la réussite dans les études supérieures.

5. Favoriser la transition vers le marché du travail

Le Service du développement professionnel (SDP) offre un accompagnement personnalisé aux personnes étudiantes et diplômées de l'Université Laval afin de les soutenir dans la réalisation de leur cheminement professionnel. Il propose une grande variété d'activités, de formations et d'outils, en plus de faciliter le recrutement des employeurs en leur proposant des occasions de se faire connaître et de découvrir l'éventail de la relève universitaire. Voici quelques activités réalisées par le SDP en 2024-2025 :

- Le SDP a organisé 13 activités carrière au cours de la dernière année. Au total, ces événements ont attiré quelque 800 entreprises et plus de 7000 personnes étudiantes. De plus, 244 formations et conférences ont été proposées, en classe ou en ligne, en lien avec le développement de l'employabilité. Ces activités de formation et d'information ont attiré plus de 14 856 participants.
- L'équipe de conseillères et conseillers en emploi du SDP a réalisé 8 677 rencontres de consultation individuelle afin d'aider les personnes étudiantes à se trouver un stage ou un emploi, à mieux connaître le marché du travail et les possibilités offertes par leur cheminement d'études ou à répondre à leurs questions en lien avec la carrière.

- Grâce au soutien de donatrices et donateurs au Fonds de soutien à l'emploi, le SDP a bonifié son programme de soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap ou vivant une situation particulière. Pour la dernière année, c'est près de 100 000 \$ qui ont été remis en subventions salariales afin de permettre à des étudiantes et étudiants d'obtenir une expérience de travail rémunéré en lien avec leurs études.

6. Le soutien à l'enseignement, pour une amélioration continue de la qualité de l'expérience d'apprentissage

Le Service de soutien à l'enseignement (SSE) offre un ensemble de services, d'activités et de ressources visant à soutenir le développement professionnel des membres du corps professoral et du personnel enseignant. Ceux-ci ont accès à une offre qui évolue et qui se transforme au rythme des besoins, que ce soit pour diversifier les approches pédagogiques, pour revisiter les méthodes d'évaluation ou pour développer de nouvelles compétences numériques.

Que ce soit pour diversifier ses approches pédagogiques, pour revisiter ses méthodes d'évaluation ou pour développer de nouvelles compétences numériques, l'offre du SSE évolue et se transforme pour répondre aux besoins de la communauté enseignante. Différentes formules sont offertes pour permettre une plus grande flexibilité : des rencontres individuelles ou en unité, des formations courtes en ligne, des formations en présence, des capsules de formation et des ateliers de codéveloppement.

En plus de ces activités de perfectionnement, le SSE propose également des programmes de formation spécialisés.

Programmes d'activités de recherche

Principales orientations de recherche

C'est avec l'ambition d'une université d'impact qui répond de façon innovante aux grands enjeux de société que l'Université Laval s'est dotée d'un Plan de développement de la recherche, de la création et de l'innovation pour orienter ses actions jusqu'en 2027.

Son titre, *S'unir pour transformer le monde – Innover pour le mieux-être en société*, établit les grandes lignes de cette visée. *S'unir*, en rassemblant la communauté de recherche, des disciplines, des collaboratrices et collaborateurs ainsi que des partenaires; *pour transformer le monde*, en veillant au respect de valeurs fondamentales comme la paix, la justice, l'équité et la protection de la planète; *innover*, en ouvrant résolument les perspectives à toutes les formes de recherche, de savoirs, de création et d'innovation; *pour le mieux-être en société*, en proposant des solutions innovantes aux défis présents et émergents de la société, en formant les leaders de demain et en continuant de contribuer de façon tangible au développement durable, localement et mondialement.

Le Plan appuie la volonté de notre institution de contribuer à la réalisation des grandes orientations gouvernementales québécoises et canadiennes en matière de recherche et d'innovation, incluant les grands objectifs de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027 (SQRI2). Avec ce Plan, l'Université Laval entend consolider sa position parmi les meilleures universités d'impact au monde, et être un établissement transformateur au service de la société.

Un encouragement et un soutien aux grandes initiatives de recherche interdisciplinaire et intersectorielle

Les grands défis de société ainsi que leurs solutions prennent désormais une forme multidimensionnelle de plus en plus complexe. Les croisements et les mariages des savoirs constituent l'une des voies privilégiées de découvertes innovantes et transformatrices de nos sociétés. Au fil du temps, l'Université a démontré un leadership important en matière de collaborations interdisciplinaires et intersectorielles dans le cadre de plusieurs grandes initiatives de recherche, de création et d'innovation. Cette approche sera soutenue et encouragée, notamment dans le cadre de grands concours axés sur l'interdisciplinarité et l'intersectorialité, tant au point de vue de la conception de projets conjoints autour de problématiques communes qu'en ce qui concerne l'élaboration de méthodologies innovantes. L'Université mise également sur cette approche résolument basée sur l'inclusivité, l'échange et la mixité des domaines de recherche, de création et d'innovation pour favoriser le recrutement de talents scientifiques.

Une recherche connectée qui favorise et soutient les initiatives en partenariat avec des milieux diversifiés

La complexité des défis collectifs appelle à créer des partenariats et des alliances qui marient différents types de savoirs et d'expériences pour générer des retombées tangibles dans la société. Voilà pourquoi les professeures et professeurs de l'Université Laval collaborent constamment non seulement avec d'autres équipes scientifiques, mais aussi avec des partenaires de milieux très diversifiés, tant au Québec qu'au Canada et ailleurs dans le monde. L'Université continuera de soutenir ces synergies – de puissants catalyseurs de l'innovation – en plus de susciter et de développer de nouvelles formes de partenariats stratégiques. Elle se démarque d'ailleurs par la variété de ses modèles de gouvernance en matière de partenariats structurants à la portée avérée.

Dans les prochaines années, cette dynamique d'échanges continuera d'agir comme vecteur primordial de développement pour les équipes de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval, tant sur le plan des compétences qu'en ce qui concerne leur rayonnement local, national et international. L'Université compte également sur les effets bénéfiques de cette approche partenariale pour recruter des talents.

Une mobilisation des connaissances et des savoirs, et une appropriation des innovations technologiques et sociétales accentuées

Parmi les priorités identifiées dans son Plan, l'Université Laval inscrit la valorisation des résultats de la recherche et l'entrepreneuriat scientifique. En tant qu'université d'impact, l'Université se reconnaît ainsi une responsabilité majeure en matière de valorisation des connaissances et des savoirs, notamment par rapport à leur mobilisation et à l'appropriation des innovations technologiques et sociétales par leurs utilisatrices et utilisateurs ainsi que les milieux preneurs. Transformatrice, elle doit donc favoriser le passage de la découverte à l'activation des connaissances et des savoirs. Elle se reconnaît également un rôle clé dans le développement d'une culture entrepreneuriale au sein d'une variété de domaines et de disciplines. Ainsi, chacune à leur façon, les équipes de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval continueront non seulement à comprendre et à découvrir, mais également à transférer de nouvelles connaissances à une diversité de milieux, d'utilisatrices et d'utilisateurs. Grâce à la recherche, l'Université entend favoriser des pratiques et des cultures favorables au développement de sociétés plus innovantes, notamment en encourageant l'entrepreneuriat scientifique.

Une intensification de l'internationalisation des activités de recherche et de la formation par la recherche

Dans son Plan stratégique 2018-2023, l'Université Laval s'est engagée à intensifier son internationalisation. Cet objectif se décline notamment au chapitre de la mobilité étudiante et professorale, de la définition de parcours d'études et de recherche qui favorisent le contact avec d'autres cultures et savoirs, du recrutement à l'international et du développement de collaborations internationales structurantes. En ce qui concerne la recherche, la création et l'innovation, l'Université désire accroître la participation et le succès de sa communauté aux grands concours internationaux. Elle souhaite également favoriser le développement de partenariats stratégiques durables, notamment avec d'autres grandes universités de recherche dans le monde. L'Université compte aussi renforcer et étendre la participation de la communauté de recherche aux réseaux internationaux d'expertise et son accès aux grandes infrastructures de recherche. Plus largement, l'Université s'engage à optimiser les processus d'appui à sa communauté de recherche dans l'élaboration de projets à l'international.

Neuf thématiques transversales pour une recherche durable

Les travaux de recherche, de création et d'innovation menés à l'Université Laval touchent une multitude d'aspects entourant les sociétés et la planète, leurs défis et leurs enjeux. En guise de contribution au développement durable, l'approche de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval repose sur neuf thématiques transversales de mobilisation pour les membres de sa communauté, soit :

- Connecter les collectivités et les territoires;
- Comprendre et soutenir l'évolution des cultures et des sociétés;
- Faciliter un accès équitable à une saine alimentation;
- Éduquer et apprendre tout au long de la vie;
- Imaginer et concevoir des technologies durables;
- Découvrir et innover pour la santé et le bien-être des individus et des populations;
- Comprendre et agir dans un Nord en changement;
- Préserver et valoriser les ressources naturelles;
- Étudier les enjeux globaux et internationaux.

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

Pionnière au Québec et au Canada en ce qui a trait à la mise en place de modèles d'entités structurantes avec d'autres institutions de recherche dans le monde, l'Université Laval est bien déterminée à continuer de réunir et renforcer les conditions gagnantes pour relever les grands défis sociétaux. Au cours de la dernière année, l'approche collaborative, résolument

ancrée dans la culture de l'Université, a soutenu la création de nombreuses entités structurantes dont voici le portrait :

- Création d'une nouvelle Unité mixte internationale (UMI) en neuroplasticité avec l'Université de Liège (Belgique), ayant pour directeur le professeur Steven Laureys. Cette entité internationale et multidisciplinaire vise à explorer les mécanismes de la neuroplasticité pour améliorer la santé mentale, traiter les troubles neurologiques et enrichir les approches de réhabilitation cognitive.
- Création et renouvellement de 10 chaires de recherche en partenariat, dont voici quelques exemples :
 - La Chaire de recherche démocratie et éthique publique, ayant pour titulaire le professeur Patrick Turmel de la Faculté de philosophie (avec Power Corporation);
 - La Chaire de recherche en eau potable, ayant pour titulaire le professeur Manuel Rodriguez de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (en collaboration avec la Ville de Québec);
 - Création d'un nouveau réseau de recherche international (RRI), le RRI *Services écosystémiques basés sur des cultures pérennes et production de biomolécules à haute valeur ajoutée pour des applications en alimentation et One Health* (SEBioVA), ayant pour directeur, à l'Université Laval, le professeur Laurent Bazinet de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Les partenaires de ce RRI sont l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), l'Université de Lille, l'Université de Picardie Jules Verne et l'Université de Liège.

Ces nouvelles entités viennent bonifier un riche portefeuille de pôles d'excellence qui favorisent la mise en réseau d'expertises interdisciplinaires et intersectorielles :

- 6 chaires d'excellence en recherche du Canada;
- 92 chaires de recherche du Canada;
- 95 chaires de recherche en partenariat;
- 42 chaires de leadership en enseignement;
- 41 centres de recherche reconnus par le Conseil universitaire;
- 7 unités mixtes de recherche;
- 5 unités mixtes internationales;
- 13 laboratoires internationaux associés;
- 3 réseaux de recherche internationaux;
- 10 instituts interdisciplinaires.

Pour appuyer le leadership et les capacités de découverte, de création et d'innovation des membres de sa communauté, l'Université Laval poursuit le développement de ses capacités de recherche. Dans la dernière année, ce développement s'est notamment concrétisé par le financement de nombreux projets de recherche, favorisant la mise en place de nouveaux partenariats aux niveaux national et international, dont voici quelques exemples :

- Obtention d'une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) de 2 000 000 \$ visant à combler une lacune importante dans la recherche cardiovasculaire en s'intéressant aux déterminants propres à la santé cardiovasculaire des peuples et communautés autochtones. Grâce à des approches communautaires et culturellement adaptées, dont une unité mobile de soins, le projet vise à réduire les inégalités en santé, à recueillir des données utiles pour les stratégies locales et à soutenir les efforts des IRSC pour améliorer l'équité en santé chez les populations autochtones.
- Obtention d'une subvention *Société* du Programme Alliance de 2 426 696 \$ visant à soutenir l'élaboration de politiques, de codes et de plans d'action pour réduire l'empreinte carbone du secteur du bâtiment au Canada. Ce projet, qui renforcera la résilience climatique à l'échelle provinciale et nationale, est mené en collaboration avec sept partenaires (Énergère, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Provencher Roy Architectes, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts et Vertima).
- Obtention d'une subvention *Avantage* du Programme Alliance de 8 423 642 \$ pour le projet MD-Francis mené en collaboration avec sept partenaires internationaux (Andritz Canada inc., Consortium InnovÉÉ, Électricité de France, GE Vernova inc., Hydro-Québec, Vattenfall AB et Voith Hydro). Ce projet vise à améliorer la détection et le diagnostic des anomalies dans les turbines Francis en menant des expériences contrôlées sur un modèle de turbine. Ces données permettront de concevoir des outils de diagnostic plus précis et de soutenir l'innovation dans les systèmes de surveillance et les jumeaux numériques pour l'industrie hydroélectrique.
- Obtention d'une subvention du Programme Alliance de 7 098 990 \$ pour le développement de pratiques agricoles durables. Ce projet vise à mieux comprendre les cicadelles, les maladies qu'elles transmettent et à réduire l'usage d'insecticides synthétiques grâce à des stratégies de lutte biologique et technologique adaptées au contexte des changements climatiques.
- Obtention d'un financement de 954 205 \$ pour la mise sur pied du Réseau québécois de la recherche en immigration, en intégration et en relations interculturelles (RQ3i). Ce réseau vise à renforcer le secteur de la recherche en matière d'immigration,

d'intégration et de relations interculturelles au Québec en améliorant les politiques et programmes, en favorisant la collaboration et la formation, et en assurant le rayonnement de l'expertise québécoise à l'échelle nationale et internationale.

- Renouvellement du financement de la plateforme *Canadian Optogenetics and Vectorology Foundry* (COVF), pour un montant de 4 263 211 \$. Cette plateforme vise à offrir des solutions et de la formation en optogénétique pour soutenir les chercheuses et chercheurs dans l'utilisation optimale de ces outils sur divers modèles animaux, tissus humains vivants et tissus neuronaux dérivés de cellules souches iPSC.
- Obtention d'un financement de 4 295 651 \$ dans le cadre du programme *Nouveaux horizons pour les aînés* pour le projet Démarche collective pour l'inclusion sociale des personnes âgées de Charlevoix. Cette initiative intersectorielle et interdisciplinaire vise à mobiliser les actrices et acteurs du milieu œuvrant auprès des personnes âgées afin de favoriser leur inclusion sociale et de réduire les obstacles à leur participation.
- Obtention d'une subvention de Ressources naturelles Canada, avec les partenaires Alliance de recherche numérique du Canada, Green First Forest Products, Nazko First Nation, Université Laval et Université de Colombie-Britannique, d'un montant de 3 484 704 \$. Les forêts canadiennes sont de plus en plus exposées aux risques d'incendie en raison des changements climatiques et des pratiques de gestion axées sur la production, ce qui affecte la biodiversité, les communautés locales et les Premières Nations. Le projet Pyrosilviculture vise à tester et mettre en œuvre des méthodes de sylviculture adaptative sur des sites pilotes au Québec et en Colombie-Britannique, afin de promouvoir des paysages résilients, soutenir les communautés et créer de nouvelles opportunités économiques, notamment dans le secteur de la bioénergie.
- Obtention d'un financement du Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM) de 3 411 000 \$ pour un projet visant à améliorer les options de traitement standard du cancer colorectal en développant et en commercialisant un agent théranostique anti-RFCE plus efficace, conçu pour être utilisé en combinaison avec la chimiothérapie. Il s'agit d'un essai clinique prometteur qui pourrait renforcer l'efficacité thérapeutique tout en ouvrant la voie à des approches plus ciblées.

Ces projets et réseaux structurants, conçus pour répondre à des objectifs scientifiques ambitieux, favorisent le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances, conditions gagnantes d'un plus grand impact de la recherche dans la société.

Forte de plus de 890 ententes de partenariat, amenant les quelque 10 000 membres de notre communauté de recherche à repousser sans cesse les frontières du savoir, l'Université Laval a soutenu la publication de plusieurs avancées majeures dans la dernière année, dont :

- Une étude publiée dans la revue *Human Molecular Genetics* par une équipe de recherche de l'Université Laval et de Héma-Québec suggère qu'il serait possible de produire in vitro des globules rouges compatibles avec tous les groupes sanguins désirés. Cette preuve de concept laisse entrevoir la possibilité de produire du sang «sur mesure» qui pourrait être transfusé à des personnes ayant des groupes sanguins rares ou à celles qui doivent recevoir fréquemment des transfusions, une situation qui les expose à des réactions immunitaires.

[CRISPR-Cas9-driven antigen conversion of clinically relevant blood group systems](#) | [PubMed](#)

- Découverte d'une protéine clé dans la résilience face au stress. L'expression élevée du récepteur cannabinoïde de type 1 (CB1) dans les astrocytes, composante de la barrière hématoencéphalique, est associée à la résilience lors d'un stress social chronique chez les souris mâles adultes.

[Astrocytic cannabinoid receptor 1 promotes resilience by dampening stress-induced blood-brain barrier alterations](#) | [Nature Neuroscience](#)

- Une approche innovante pour l'enseignement du français aux adultes peu scolarisés permet de développer des connaissances lexicales et grammaticales à travers l'accomplissement de tâches basées sur la compréhension orale.

[Addressing the L2 learning needs of adults with limited education](#) | [John Benjamins](#)

Trois publications se sont même hissées parmi les découvertes de l'année du magazine Québec Science :

- Des médicaments utilisés contre le cancer du sein pourraient servir à traiter le cancer de la prostate. Ces médicaments, qui ciblent les récepteurs d'estrogènes, pourraient ralentir la progression des tumeurs chez environ 50 % des patients. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11106055/> [JCI - The estrogen signaling pathway reprograms prostate cancer cell metabolism and supports proliferation and disease progression](#)

- Découverte du rôle clé joué par la protéine PDGF-D dans la réparation des tissus endommagés à la suite d'un AVC. Cette percée pourrait éventuellement mener à la mise au point d'un nouveau traitement des AVC par voie nasale. [Endothelial PDGF-D contributes to neurovascular protection after ischemic stroke by rescuing pericyte functions | Cellular and Molecular Life Sciences](#)
- Une équipe internationale composée de plusieurs membres de l'Université Laval a démontré que la production annuelle de biomasse par les végétaux des fonds marins pourrait représenter jusqu'à 35 % de la production primaire du phytoplancton de l'océan Arctique. [Seafloor primary production in a changing Arctic Ocean | PNAS](#)

L'année 2024-2025 a aussi marqué la fin du plus grand programme de recherche interdisciplinaire mené par l'Université Laval, Sentinelle Nord. Plus qu'une stratégie clé pour relever les défis émergents d'un Nord en changement, Sentinelle Nord a permis de façonner une vaste communauté de recherche interdisciplinaire et de propulser une relève scientifique engagée et outillée pour répondre aux questions les plus complexes de nos sociétés. En 10 ans, le programme aura généré plus de 4600 publications et communications scientifiques issues de plus de 90 équipes interdisciplinaires regroupant plus de 215 chercheuses et chercheurs et quelque 700 membres de la communauté étudiante ([Sentinelle Nord | Université Laval](#)).

La communauté de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval a aussi fait briller l'excellence de la recherche produite au Québec par de nombreuses nominations, distinctions et prix obtenus. Que ce soit pour leur forte influence internationale ou pour l'excellence de leur parcours, toutes les personnes lauréates participent au rayonnement de la recherche innovatrice déployée à l'Université Laval, dont voici quelques exemples :

- La Médaille d'or des prix Impacts du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada a été décernée au professeur Jean-Marc Narbonne. Plus haute distinction accordée par le CRSH, la Médaille d'or est remise annuellement à une personne dont le leadership, le dévouement et l'originalité de la pensée inspirent aussi bien ses étudiantes et étudiants que ses collègues.
- Le professeur Charles M. Morin a été reçu comme officier de l'Ordre du Canada. Cet honneur souligne sa contribution exceptionnelle à la nation, en particulier pour ses recherches visant l'avancement des connaissances afin de promouvoir une meilleure qualité de vie chez les personnes souffrant de troubles du sommeil et, plus particulièrement, d'insomnie.

- 6 des 12 prix remis lors du 80^e Gala de l’Acfas ont été attribués à des membres de la communauté de recherche de l’Université Laval. Ces prix ont récompensé la contribution exceptionnelle du professeur Philippe Archambault en sciences de l’environnement, du professeur Marcel Babin pour la coopération scientifique avec la France, de la professeure Caroline Duchaine pour la multidisciplinarité, du professeur Clément Gosselin dans le domaine des sciences physiques, des mathématiques, de l’informatique et du génie, de la professeure Francine Saillant en sciences sociales et du professeur Réal Vallée pour la collaboration interordre.
- La professeure Audrey Durand a reçu un prix *AI In Research* – chercheuse de l’année. Décerné à l’occasion du sommet *Women in AI North America*, ce prix met en valeur le talent extraordinaire et l’innovation en recherche qui font avancer le domaine de l’intelligence artificielle.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Priorités de développement pour 2025-2026

En lien avec son Plan institutionnel 2023-2028, l'Université Laval propose d'orienter ses actions autour de trois axes stratégiques : attirer les meilleurs talents, accompagner le Québec dans sa transformation et offrir un environnement d'études et de recherche de pointe. Ces priorités reflètent sa volonté d'être un partenaire majeur du développement scientifique, social et économique du Québec.

Attirer les meilleurs talents

Dans un contexte de forte mobilité internationale, le Québec dispose d'atouts majeurs. L'Université Laval entend jouer un rôle de chef de file en attirant et en retenant des chercheuses et chercheurs de haut niveau, des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs et des membres du personnel qualifiés.

Cela passe par des conditions d'accueil exemplaires, une culture de bienveillance, d'inclusion et de dialogue, ainsi que par un accompagnement renforcé (intégration académique et professionnelle, services de soutien, liens soutenus avec la communauté : membres de la communauté étudiante, du corps professoral et du personnel, personnes diplômées et partenaires). En misant sur une expérience étudiante et professionnelle distinctive, l'Université accroîtra sa visibilité à l'international et son pouvoir d'attraction.

Attirer les meilleurs talents implique aussi de les soutenir tout au long de leur parcours. L'Université Laval place la réussite étudiante au cœur de ses engagements. Dans un environnement en constante évolution, plusieurs facteurs externes peuvent influencer les trajectoires de nos étudiantes et étudiants : la conjoncture économique, notamment un marché de l'emploi favorable, les enjeux personnels et familiaux, comme la santé mentale ou les responsabilités parentales, les crises sanitaires, les mouvements sociaux, les pressions financières ainsi que les tensions géopolitiques. Ces réalités complexes exigent une approche personnalisée. L'Université demeure pleinement engagée à accompagner ses étudiantes et étudiants par des mesures adaptées, en valorisant la diversité des cheminements et en cultivant un environnement propice à la persévérance et à l'épanouissement académique.

La compétitivité et l'attractivité de l'Université dépendent aussi d'un financement prévisible et de politiques d'immigration agiles. Elle intensifiera le travail avec les décideurs publics et les partenaires afin d'optimiser ce cadre indispensable pour soutenir l'innovation, favoriser les parcours des talents internationaux et contribuer durablement au développement du Québec.

Accompagner le Québec dans sa transformation

Qu'il s'agisse de transition énergétique, d'autonomie alimentaire, de changements climatiques, de transformation des régions ou encore de souveraineté économique et territoriale, l'Université, forte de son expertise multidisciplinaire et de sa capacité à mobiliser les savoirs, est un partenaire de choix pour accompagner le Québec dans ses grands défis.

La collaboration entre le gouvernement, les universités et les acteurs économiques sera déterminante pour faire face aux enjeux émergents. Dans cette perspective, l'Université Laval entend développer des offres intégrées en matière de recherche, de formation et d'innovation, destinées tant aux partenaires publics qu'aux entreprises et à la relève entrepreneuriale.

Des expertises de pointe, notamment en hydroélectricité, en photonique, en intelligence artificielle et en foresterie, de même que le rôle unique du brise-glace de recherche Amundsen, sont des atouts pour renforcer durablement l'autonomie et la résilience du Québec.

Parmi nos projets structurants, celui d'un technopôle en agriculture et en alimentation illustre la portée de nos initiatives pour le Québec. Seule université nord-américaine à former des agronomes en français, l'Université Laval déploiera 18 000 m² d'installations regroupant des plateformes intégrées (agriculture verticale, robotique et capteurs, technologies et procédés alimentaires) désormais essentielles à la formation et à l'innovation.

Cela nécessite la construction d'un nouveau pavillon pour la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Il constituera le cœur de ce nouveau pôle Agro-Tech. Notre objectif est d'obtenir son inscription au Plan québécois des infrastructures (PQI) au cours de la prochaine année, afin d'en sécuriser le financement et le calendrier de réalisation. Ce projet, évalué à 300 M\$, vise à accélérer l'autonomie alimentaire du Québec et à propulser son écosystème agroalimentaire.

L'Université a l'ambition claire de transformer les savoirs de pointe en solutions adaptées à la complexité des enjeux. Elle continuera à mettre en valeur son expertise scientifique et ses capacités d'analyse stratégique afin d'anticiper les risques émergents et de soutenir les décideurs publics et les partenaires du développement économique.

Offrir un environnement d'études et de recherche de pointe

L'excellence de l'environnement d'études et de recherche est un levier d'attractivité et de rayonnement décisif. La récente mise en service d'une grappe de calcul en intelligence artificielle au service de la recherche universitaire canadienne illustre la force de nos partenariats et renforce le positionnement du Québec en innovation. Au cours de l'année à venir, de nouvelles capacités seront déployées dans des installations ultraperformantes et à haute efficacité énergétique.

Dans un contexte géopolitique mouvant, nous préparons également l'avenir dans ce domaine crucial. Grâce à ses expertises et à ses infrastructures, l'Université Laval contribuera aux besoins stratégiques du pays en matière de souveraineté, de défense et de protection des intérêts nationaux, en développant des solutions technologiques de pointe, testées et validées dans des environnements opérationnels exigeants que sont le Nord et l'Arctique.

En misant sur des environnements d'apprentissage et de recherche de pointe, l'Université Laval renforce son attractivité, tant au niveau national qu'international, et se dote des moyens nécessaires pour former la relève qui contribuera au développement du Québec dans les prochaines décennies.

Conclusion

Les priorités proposées pour 2025-2026 traduisent l'ambition de l'Université Laval de consolider son rôle de chef de file en enseignement supérieur et en recherche, tout en assumant pleinement sa responsabilité sociale et son engagement envers le Québec. Attirer les meilleurs talents, accompagner le Québec dans sa transformation et offrir un environnement d'études et de recherche de pointe en constituent trois axes indissociables, portés par une vision à long terme et par une volonté de contribuer au bien commun.

Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

Faire du Québec une société apprenante où le savoir circule et se partage : voilà une ambition à laquelle l'Université Laval contribue pleinement

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, et dans une perspective de responsabilité sociale, elle s'engage à répondre aux besoins des populations réparties sur le vaste territoire qu'elle dessert.

Les données recueillies à l'automne 2024 révèlent que près de 40 % des étudiantes et étudiants inscrits à l'Université Laval proviennent de régions non métropolitaines. Cette proportion est similaire du côté de nos diplômées et diplômés pour la même période. Ce lien fort avec les milieux non urbains témoigne de notre volonté de rendre l'éducation accessible et inclusive, peu importe l'origine géographique.

Dans ces territoires, comme ailleurs, les parcours d'études sont influencés par une diversité de facteurs externes : réalités économiques, enjeux personnels et familiaux, accès aux ressources, etc. Ces éléments peuvent affecter la persévérance et l'obtention du diplôme, et appellent des réponses en fonction de la diversité des cheminements.

C'est dans cette optique que nous souhaitons offrir à chacune et à chacun une expérience d'études stimulante, ainsi que l'occasion de développer ses savoirs et ses compétences tout au long de la vie. Cette approche inclusive et ancrée dans les régions constitue un levier essentiel pour accroître le taux de diplomation dans l'ensemble du Québec, en cohérence avec les priorités gouvernementales.

Une offre de formation accessible pour tous les parcours

À l'Université Laval, la diversité des parcours et des aspirations trouve écho dans une offre de formation riche et adaptée. Grâce à une variété de formules pédagogiques, l'établissement répond aux besoins d'une population étudiante aux profils multiples.

Chef de file en formation à distance au Canada, l'Université Laval propose plus de 157 programmes et près de 2000 cours en ligne. Cette accessibilité accrue permet aux personnes étudiantes de concilier leurs études avec les exigences de leur vie personnelle et professionnelle, tout en ouvrant les portes de l'enseignement supérieur à celles et ceux qui résident en dehors des grands centres urbains.

Pour soutenir cette accessibilité, les examens peuvent être réalisés près du lieu de résidence, dans l'un des 30 centres sous surveillance avec contrôle d'identité. Au cours de l'année 2024-2025, près de 19 000 examens se sont tenus hors campus, assurant ainsi l'intégrité du processus et la reconnaissance des diplômes.

Dans cette dynamique, les personnes étudiantes peuvent enrichir leurs compétences, en acquérir de nouvelles ou amorcer une réorientation professionnelle.

L'Université Laval entend consolider son leadership en misant sur une formation à distance de haute qualité, tout en offrant un éventail de programmes en présentiel, au sein d'un campus vibrant, animé par la richesse de ses activités et la création de projets porteurs et inspirants.

Renforcer la formation médicale en région : une approche décentralisée et collaborative

L'Université Laval poursuit activement ses efforts pour rendre la formation en santé plus accessible dans les régions éloignées et non métropolitaines. Grâce à l'implantation de nouveaux pavillons d'enseignement en médecine à Lévis et à Rimouski, les étudiantes et étudiants peuvent désormais effectuer leur préexternat et poursuivre leur parcours académique dans ces milieux, tout en bénéficiant d'une solide expérience clinique et d'un lien étroit avec la communauté de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Ce modèle de formation décentralisée vise à valoriser la pratique médicale en région, à mieux répondre aux besoins locaux en matière de soins de santé et à encourager l'établissement durable de futures professionnelles et de futurs professionnels dans les milieux ruraux. Ce projet repose sur une collaboration stratégique entre l'Université Laval, sa Faculté de médecine, le CISSS du Bas-Saint-Laurent, le CISSS de Chaudière-Appalaches et l'UQAR.

En parallèle, le réseau des externats longitudinaux intégrés (ELI) continue de se développer. À ce jour, 10 ELI sont actifs dans des régions où la pénurie de médecins se fait sentir, permettant une immersion prolongée des étudiantes et étudiants dans des milieux cliniques à forte valeur pédagogique.

Avec une présence dans sept régions administratives couvrant plus de 400 000 km², l'Université Laval dispose d'un réseau de formation clinique étendu, qui lui permet d'adapter son offre aux réalités territoriales et de soutenir le développement des compétences là où elles sont le plus nécessaires.

Notre établissement demeure résolument engagé à étendre et à diversifier ses activités de formation en région, en étroite concertation avec les partenaires locaux, afin de répondre aux besoins spécifiques des populations et de contribuer à un système de santé plus équitable et durable.

Aller à la rencontre des futures personnes étudiantes

C'est en foulant le sol des cégeps, là où les rêves prennent racine, que l'Université Laval inspire les parcours en enseignement supérieur. En 2024-2025, les responsables de l'information et de la promotion des programmes du service de recrutement ont visité 68 cégeps à travers le Québec, dont 38 situés en dehors des régions métropolitaines. Parmi ces établissements, huit ont accueilli une équipe conjointe composée des responsables de l'information et de la promotion des programmes du service de recrutement et des intervenantes et intervenants du Bureau des Premiers Peuples, illustrant une volonté d'inclusion et de dialogue avec les réalités autochtones.

Pour l'année à venir, l'Université prévoit intensifier ses démarches de proximité afin de favoriser l'engagement des personnes étudiantes des régions dans les études universitaires et ainsi contribuer à l'augmentation du taux de diplomation. En parallèle, les facultés poursuivront le déploiement d'initiatives ciblées, consolidant les efforts institutionnels pour mobiliser les talents et soutenir la réussite dans les territoires non métropolitains.

Stages en régions non métropolitaines : un engagement renouvelé

L'Université Laval offre une diversité de milieux d'enseignement sensibles aux besoins des communautés locales et régionales par le biais de son réseau étendu de formation et de recherche. En étroite collaboration avec les partenaires du milieu, le Service du développement professionnel et les facultés travaillent activement à bonifier le nombre de places de stages en région afin d'exposer davantage les étudiantes et étudiants à cette pratique. Ce faisant, de plus en plus de programmes intègrent des stages obligatoires à l'intérieur de leur cursus, ce qui bénéficie aux populations en région.

Dans cette optique, diverses enveloppes budgétaires et divers programmes ont été mis en place pour soutenir les étudiantes et étudiants lors de leurs séjours en région. L'enveloppe attribuée par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la règle budgétaire *2.1.5. Stages et formation pratique dans le domaine de la santé et des services sociaux* a contribué à élargir l'accès à des places de stages dans les disciplines en santé et services sociaux où les besoins sont particulièrement criants. En 2024-2025, ce soutien financier a notamment permis à 435 personnes étudiantes de recevoir une allocation destinée à couvrir les dépenses courantes liées à la réalisation d'un stage en région.

D'autres programmes structurants ont aussi été mis en place au cours des dernières années. Parmi eux, ExploREA s'est distingué comme un levier essentiel pour encourager la mobilité étudiante vers les milieux éloignés en offrant un accompagnement structurant et une valorisation concrète de la pratique en région. Ce programme a permis non seulement de faciliter l'accès aux stages en réadaptation, mais aussi de renforcer l'attractivité des régions

où les besoins en main-d'œuvre sont importants. Or, la décision récente du ministère de la Santé et des Services sociaux de mettre fin à son financement compromet les efforts déployés pour rapprocher les étudiantes et étudiants des réalités régionales et affaiblit les initiatives visant à répondre aux besoins urgents de main-d'œuvre. Le maintien, voire le renforcement de ce type de soutien, apparaît comme une condition essentielle pour assurer la continuité et l'impact des actions entreprises. Il est donc impératif de reconnaître la valeur stratégique de ces programmes et d'en assurer la pérennité.

Cette volonté de rapprochement avec les réalités régionales a mené des représentants du vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et des facultés en santé et services sociaux à effectuer, au printemps 2025, une tournée des établissements de santé partenaires situés sur la Côte-Nord, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Cette démarche visait à mieux cerner les besoins en main-d'œuvre dans ces régions et à renforcer les liens avec ces milieux de pratique. En collaboration avec ces partenaires, de nouvelles initiatives seront déployées afin de promouvoir la richesse des stages et de la pratique en région non métropolitaine, et d'en faire un vecteur durable d'attractivité et de développement territorial.

Valoriser les régions pour un accès équitable aux formations en santé

Dans le but de mieux refléter les réalités du territoire et de soutenir l'accès aux études universitaires pour les personnes provenant de régions non métropolitaines, plusieurs programmes en santé et services sociaux offrent une bonification de la cote de rendement collégiale ou universitaire aux candidats à l'admission. Cette mesure vise à reconnaître les parcours diversifiés et à encourager une représentation plus équitable dans des domaines clés comme la médecine, la pharmacie, la médecine dentaire, la kinésiologie, la physiothérapie, l'ergothérapie, la sexologie, l'audiologie, l'orthophonie, ainsi que les programmes de formation des infirmières praticiennes spécialisées (IPSSA et IPSPL).

Dans une volonté d'élargir encore davantage l'accès, la Faculté de médecine a également instauré le programme Envol, qui réserve quatre places à des candidates et candidats issus de milieux à faible revenu. Cette initiative s'inscrit dans une approche inclusive visant à réduire les barrières socioéconomiques à l'entrée des programmes les plus sélectifs.

Par ces mesures concrètes, l'Université Laval réaffirme son engagement pour l'équité, l'inclusion et le développement des compétences dans toutes les régions du Québec. En accueillant des profils variés, elle enrichit son milieu universitaire tout en contribuant à la vitalité sociale, économique et durable de la société québécoise.

Engagement envers les Premiers Peuples

Dans une démarche de réconciliation et de reconnaissance des savoirs autochtones, l'Université Laval réaffirme son engagement envers les communautés des Premiers Peuples, souvent situées en dehors des grands centres urbains. Consciente des obstacles qui freinent l'accès aux études supérieures, elle souhaite intensifier ses efforts pour offrir un accompagnement respectueux, équitable et adapté aux réalités autochtones.

Plusieurs programmes contingentés, ou à capacité d'accueil limitée, réservent déjà des places à l'admission pour les candidates et candidats ayant le double statut de résidente ou résident du Québec et de membre des Premières Nations ou des Inuits du Québec.

Des initiatives structurantes comme le projet Aînés autochtones, la création du Cercle des Premiers Peuples, ainsi que l'adaptation de divers services et activités ont contribué à enrichir l'expérience étudiante autochtone. Ces actions permettent de valoriser les savoirs traditionnels, de renforcer le sentiment d'appartenance et de soutenir la réussite académique dans un environnement bienveillant et culturellement pertinent.

À la session d'hiver 2025, plus de 473 étudiantes et étudiants issus des Premiers Peuples se sont autodéclarés à l'Université Laval. Cette même année, 80 d'entre eux ont obtenu leur diplôme, tous programmes confondus. L'Université entend poursuivre et bonifier ses actions afin de soutenir pleinement cette communauté étudiante, dans une perspective de respect mutuel, de reconnaissance des identités autochtones et de transformation durable des relations avec les Premiers Peuples.

Enfin, notons que l'Université Laval accueillera sur son campus un nouveau milieu de vie destiné aux étudiantes et étudiants autochtones et à leurs familles, dont la construction devrait se terminer en septembre 2026. Piloté par la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, le projet offrira 94 logements appelés à servir la communauté étudiante autochtone de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la région. En accueillant ce bâtiment, l'Université souhaite démontrer une fois de plus son profond engagement dans la réconciliation avec les Premiers Peuples et la mobilisation qui anime sa communauté.

Passerelles DEC-BAC : renforcer l'accessibilité et reconnaître les parcours

Les ententes DEC-BAC et les passerelles entre programmes collégiaux et universitaires constituent des leviers essentiels pour faciliter la transition vers l'enseignement supérieur. En permettant l'arrimage entre une formation préuniversitaire ou technique et un programme de certificat ou de baccalauréat dans un même domaine, ces dispositifs favorisent non seulement une intégration harmonieuse, mais aussi la reconnaissance des acquis et des compétences partagées.

Soutenue par le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, l'Université Laval a mis en place une équipe vouée à la reconnaissance des acquis, dont les retombées sont significatives : à ce jour, 4 929 ententes ont été conclues avec des établissements collégiaux du Québec, dont 2 734 avec des établissements situés en régions non métropolitaines, soit 55 % de l'ensemble des ententes.

L'Université Laval entend poursuivre et intensifier ses efforts en cette matière en accompagnant plus étroitement ses facultés, en consolidant son expertise interne et en amorçant une réflexion stratégique sur la mise en place de nouvelles ententes. Une attention particulière sera portée aux régions éloignées, afin de renforcer l'accessibilité aux études universitaires pour les étudiantes et étudiants du collégial, et de soutenir la vitalité éducative des territoires desservis.

Reconnaissance des acquis : valoriser les parcours, élargir l'accès

À l'Université Laval, la reconnaissance des acquis (RAC) scolaires et extrascolaires constitue un levier essentiel pour favoriser l'accès aux études universitaires. Cette démarche permet de mettre en valeur les compétences et les expériences personnelles ou professionnelles des personnes apprenantes, tout en facilitant leur intégration dans un parcours académique adapté à leur réalité.

En 2024-2025, plus de 32 964 crédits ont été reconnus au titre de la RAC scolaire, et 1 332 crédits au titre de la RAC extrascolaire, couvrant l'ensemble des domaines d'études offerts par l'Université. Ces résultats témoignent de l'impact concret de cette approche sur la valorisation des acquis et la réduction des barrières à l'enseignement supérieur.

L'Université Laval entend poursuivre le développement de mesures structurantes en matière de RAC, afin de permettre à un nombre croissant de personnes d'accéder à une formation universitaire qui tient compte de leur parcours, de leurs compétences et de leur potentiel.

Accompagner les étudiantes et étudiants des territoires non métropolitains

L'Université Laval réaffirme son engagement à l'égard des régions qu'elle dessert en créant des services adaptés aux réalités de ses communautés étudiantes. Elle met en place des mesures concrètes pour soutenir les personnes étudiantes en provenance de milieux non métropolitains. Cette volonté s'incarne dans une offre de services inclusive et évolutive, conçue pour refléter la diversité des parcours et favoriser la réussite de toutes et tous. L'Université entend poursuivre et renforcer cette approche en demeurant attentive aux besoins émergents de sa population étudiante et aux dynamiques propres aux territoires qu'elle accompagne.

Cette approche inclusive se traduit par la mise en place de centres d'appui à la réussite multifacultaire, qui offrent un accompagnement personnalisé en matière d'apprentissage du métier d'étudiant, de développement des compétences nécessaires à la réussite des études et d'appui à la réussite en offrant des activités de formation variées. Ces centres constituent des points de référence essentiels pour les personnes étudiantes, favorisant leur intégration et leur cheminement universitaire.

Les personnes étudiantes issues des régions non métropolitaines ont aussi accès à un vaste éventail de mesures d'appui, qu'il s'agisse du Bureau des bourses et de l'aide financière, qui soutient les personnes étudiantes en situation de précarité financière, l'accès au pavillon de l'Éducation physique et des sports (PEPS), qui offre des installations sportives pour tous les goûts, le Bureau de la vie étudiante, qui est au cœur des activités consacrées à la communauté étudiante, de même que le Centre d'aide à la communauté étudiante, qui offre des services en matière d'orientation scolaire, d'apprentissage et de réussite scolaire, de bien-être psychologique et de situation de handicap. À ces initiatives s'ajoute l'accès à des intervenants de proximité au sein des facultés et des résidences, qui apportent un soutien psychosocial et un service de référence aux personnes étudiantes vivant des difficultés de toute sorte, qu'elles soient en pleine réussite scolaire ou en situation d'échec.

Dans une approche centrée sur les personnes étudiantes, l'Université Laval a mis en place une vitrine de référencement des services et des ressources visant à faciliter l'accès à l'ensemble des mesures de soutien disponibles tout au long du parcours universitaire.

Développement de l'offre résidentielle étudiante

L'Université Laval offre à sa population étudiante un environnement résidentiel propice à l'équilibre entre les études, les loisirs et la vie sociale. Ses quatre pavillons de résidences, pouvant accueillir jusqu'à 2 300 locataires, constituent un point d'ancrage essentiel pour les personnes venant de l'extérieur de la région, leur permettant de vivre une expérience universitaire complète et stimulante.

Afin d'assurer la qualité et la durabilité de cette offre, des travaux d'entretien et de modernisation sont régulièrement effectués. Toutefois, dans un contexte de pénurie locative et de croissance des besoins, l'élargissement et la diversification des options de logement sur le campus s'imposent comme une priorité.

C'est dans cette optique que l'Université Laval a lancé un projet structurant visant la construction de 180 nouveaux logements étudiants : 150 studios, 15 appartements (3 ½) et 15 appartements (4 ½), tous dotés de cuisine et de salle de bain privées. Ce nouveau complexe intégrera également un Centre de la vie étudiante, des espaces collaboratifs, une salle multifonctionnelle, un café et une aire commune ouverte sur un atrium, favorisant les échanges et le bien-être au sein de la communauté universitaire.

Pensé en concertation avec les étudiantes et étudiants, ce projet vise à soutenir la réussite académique, notamment pour les étudiantes-parents et étudiants-parents, tout en offrant des logements abordables et adaptés aux réalités actuelles. Il s'inscrit pleinement dans le Plan institutionnel 2023–2028 et bénéficie de l'appui du ministère de l'Enseignement supérieur. L'Université Laval demeure pleinement engagée dans ses démarches auprès des instances gouvernementales afin de répondre aux besoins croissants de sa population étudiante et d'accélérer la réalisation de ce projet porteur.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

En 2025, l'Université Laval continue de jouer un rôle déterminant dans la réponse aux enjeux de rareté de la main-d'œuvre en proposant une offre de formation diversifiée et innovante. Forte de près de 600 programmes d'études, l'Université met à la disposition de la population étudiante des parcours flexibles et adaptés aux besoins évolutifs de la société québécoise.

Plusieurs de ces programmes ciblent des professions jugées prioritaires par le gouvernement, notamment dans les services publics essentiels et les secteurs stratégiques de l'économie. Pour soutenir cette orientation, l'Université poursuit le développement de formats pédagogiques agiles, tels que des nanoprogrammes spécialisés, des formations intensives sur des enjeux actuels et des MOOC (cours en ligne ouverts à tous et gratuits), qui permettent de diffuser l'expertise universitaire à grande échelle.

Le Service du développement professionnel (SDP) renforce également son engagement dans la formation continue en proposant des activités conçues pour les adultes en emploi et les personnes étudiantes souhaitant élargir leur champ de compétences professionnelles. Ces formations contribuent à accroître la productivité des organisations et à atténuer les effets de la pénurie de main-d'œuvre. En 2024-2025, ce sont 112 organisations qui ont retenu les services du SDP pour des activités de formation non créditées. Pour l'offre de service de formation en entreprise, 458 cohortes ont été formées l'an dernier, représentant quelque 9737 inscriptions.

Augmentation des cohortes dans les secteurs prioritaires

Face à la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs de la santé et des services sociaux, l'Université Laval intensifie ses efforts pour répondre aux besoins du réseau public. Elle a entrepris une expansion ciblée de ses programmes contingentés afin de former un plus grand nombre de professionnelles et professionnels hautement qualifiés.

Cette croissance soutenue des cohortes étudiantes, notamment en sciences de la santé, avec une hausse de plus de 20 % en cinq ans, soulève des défis logistiques et pédagogiques que l'Université s'emploie à relever avec des mesures concrètes. Dès septembre 2025, les facultés de médecine, de pharmacie et des sciences infirmières bénéficieront de nouveaux espaces de formation hors campus, aménagés dans l'édifice Roland-Giroux, sis au 2515, boulevard Laurier. Ces installations modernes permettront d'accueillir près de 700 étudiantes et étudiants, en complément du pavillon Ferdinand-Vandry, dont la capacité est désormais atteinte.

En parallèle, les programmes de baccalauréat en enseignement ont également enregistré une hausse des nouvelles inscriptions en 2025. Cette progression s'inscrit dans le prolongement des efforts déployés par l'Université pour renforcer l'attractivité de ces formations.

Par ailleurs, l'Université Laval réaffirme sa volonté de collaborer étroitement avec le ministère de l'Enseignement supérieur dans la définition des orientations stratégiques à venir afin de contribuer activement à la mise en place de solutions concertées pour répondre aux enjeux de main-d'œuvre dans les secteurs prioritaires.

Renforcer les compétences numériques pour répondre aux besoins du marché

Face aux bouleversements engendrés par la révolution numérique, qu'il s'agisse de l'évolution des pratiques organisationnelles, de la transformation des compétences requises ou de l'émergence de nouveaux métiers, l'[Académie de la transformation numérique \(ATN\)](#) joue un rôle clé dans l'accompagnement des organisations québécoises.

Fruit d'un partenariat stratégique entre le gouvernement du Québec et l'Université Laval, l'ATN poursuit sa mission de soutien aux entreprises, aux gestionnaires ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs dans l'acquisition de savoirs et de compétences numériques essentielles. Son action vise à répondre aux défis croissants liés à la transformation numérique et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine névralgique pour l'économie québécoise.

Un partenariat régional pour former la relève dans les secteurs prioritaires

Le Pôle Québec en enseignement supérieur incarne une mobilisation sans précédent de 19 partenaires issus des milieux de l'éducation, de la santé et du monde des affaires de la Capitale-Nationale. Ensemble, ils convergent vers des objectifs communs en matière d'innovation pédagogique et de développement des compétences.

Par ses initiatives, le Pôle contribue activement à renforcer l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche, en positionnant ces secteurs comme moteurs du dynamisme

économique régional. L'Université Laval, en tant qu'acteur clé, joue un rôle central dans la consolidation de ces efforts, en mettant l'accent sur :

- La lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée;
- L'amélioration de l'accès aux études supérieures;
- La fluidité des parcours académiques; et
- L'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

Ces actions concertées visent à répondre aux priorités stratégiques du Québec, notamment dans les services publics et les secteurs névralgiques de l'économie.

Faciliter l'intégration professionnelle des diplômées et diplômés

En partenariat avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN), l'Université Laval poursuit son engagement à offrir une première expérience professionnelle aux personnes étudiantes des cycles supérieurs et aux personnes diplômées de l'international par le biais du programme Première expérience de travail au Québec. Ce programme, financé par le SCN, vise à faciliter l'intégration au marché du travail des personnes étudiantes et diplômées provenant de l'international.

En 2025, 75 étudiantes et étudiants ont pu accéder à un emploi grâce à ce programme, ce qui illustre son efficacité concrète dans le soutien à l'insertion professionnelle.

Grâce à son Service du développement professionnel (SDP), l'Université collabore activement avec les employeurs pour proposer des postes adaptés et soutenir l'intégration socioprofessionnelle des personnes nouvellement diplômées provenant de l'international. Le SDP poursuit également ses efforts pour offrir aux personnes étudiantes de 3^e cycle une expérience pratique en milieu de travail, notamment par le biais de stages crédités et rémunérés, en collaboration avec la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Ces actions s'ajoutent à une gamme diversifiée d'activités, de formations et d'outils mis à disposition par le SDP, afin de favoriser une transition harmonieuse vers le marché du travail pour toutes les personnes apprenantes et diplômées.

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

L'Université Laval, première université francophone en Amérique du Nord, joue un rôle de premier plan dans la promotion et la valorisation de la langue française, tant au Québec qu'à l'international. Elle s'appuie sur des structures et des expertises reconnues telles que le [Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord \(CEFAN\)](#), l'[École de langues](#), ainsi que le Département de langues, linguistique et traduction, qui héberge le [Trésor de la langue française au Québec](#).

L'Université est également à l'origine de travaux pionniers en [rédactologie et en design](#), qui ont jeté les bases du langage clair dans les communications entre l'État et les citoyennes et citoyens.

Dans la continuité de cet engagement et face à une diversité linguistique croissante, l'Université Laval propose la création d'un pôle de développement des compétences langagières en français. Ce pôle vise à regrouper les initiatives existantes sur le campus afin de soutenir les activités d'enseignement, de recherche et de vie étudiante, de favoriser l'intégration des personnes nouvellement arrivées et de renforcer le vivre-ensemble en français. Il permettra également de positionner l'Université comme un acteur central dans la valorisation du français comme langue de communication, de recherche et d'intégration culturelle.

Pour concrétiser cette vision inclusive, l'Université Laval met en œuvre des mesures ciblées pour accompagner les personnes étudiantes et les membres du personnel non francophones. Parmi celles-ci, la formation intensive en francisation destinée aux nouveaux membres du corps professoral non francophones constitue une initiative structurante. Cette formation comprend des contenus spécialisés adaptés aux niveaux débutant et intermédiaire, des activités sociales favorisant l'intégration ainsi qu'un service de tutorat personnalisé. Elle vise à soutenir l'atteinte du niveau de français requis pour obtenir le rang de professeure agrégée ou professeur agrégé et à faciliter l'intégration dans la communauté universitaire.

Cette volonté d'ouverture se manifeste également à l'échelle provinciale. En effet, l'Université Laval contribue activement à la francisation du personnel non francophone des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de l'entente Canada-Québec, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur. L'École de langues a doublé le nombre de groupes accueillis en deux ans et mis en place des niveaux avancés pour répondre à la demande croissante. Un module de rédaction professionnelle en français a également été conçu pour répondre aux besoins spécifiques du personnel administratif.

Enfin, pour soutenir la maîtrise du français auprès de sa population étudiante, l'Université Laval déploie une gamme étendue de mesures. Une offre diversifiée de cours de français et de français langue seconde est accessible, tant pour les personnes allophones que pour celles souhaitant renforcer leurs compétences linguistiques. À cela s'ajoutent des services de tutorat individualisé et des activités d'accompagnement ciblées, notamment auprès des personnes étudiantes inscrites aux programmes de formation à l'enseignement. Ce soutien vise à consolider les compétences langagières essentielles à leur réussite académique et professionnelle.

À travers l'ensemble de ces initiatives, l'Université Laval réaffirme son engagement à faire du français une langue d'accueil, de travail, de savoir et de cohésion sociale. En consolidant les compétences langagières de sa communauté, elle contribue activement à la vitalité du français au Québec, à l'équité dans l'accès à la réussite et à la construction d'un milieu universitaire inclusif et rassembleur.

Plan stratégique (2023 - 2028)



Agir ensemble pour plus d'impact

Plan institutionnel ULaval
2023-2028







Table des matières

Un impact plus grand <i>Mot du président du Conseil d'administration et de la rectrice</i>	2
Mission, vision et valeurs	4
Ensemble	6
S'engager	8
Oser	10
Les études tout au long de la vie <i>Valoriser le pouvoir de l'enseignement</i>	12
Les savoirs, les sciences et la société <i>Accroître l'impact de la recherche</i>	13
Un campus vibrant <i>Développer un milieu de vie dynamique et centré sur l'humain</i>	14
Des services de proximité, simplifiés et personnalisés <i>Mieux appuyer notre communauté</i>	15
L'ambition climatique <i>Faire grandir la culture du développement durable</i>	16
Le bien-être de notre communauté <i>Pouvoir se réaliser pleinement</i>	17
Déjà en mouvement	18
Agir	20

Un impact plus grand

Mot du président
du Conseil d'administration
et de la rectrice





C'est avec une grande fierté que nous présentons le *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact*. Il nous conduira vers notre prochaine destination : celle d'avoir un impact plus grand, ensemble. Pour y arriver, notre institution doit réunir et renforcer des conditions de succès. Elle doit savoir être encore plus innovante, plus agile et proactive, plus partenariale et interdisciplinaire, plus citoyenne et engagée, plus inclusive et diversifiée, et davantage internationale.

Alors que notre monde subit de nombreux bouleversements, nous devons être des leaders. Notre université a un rôle majeur à jouer, sur les plans tant local, national que mondial. Nous avons l'ambition d'amener l'Université Laval à se transformer, afin qu'elle puisse relever de grands défis au bénéfice de la société.

Ce plan a été coconstruit avec vous, membres de notre communauté et partenaires, afin de nous propulser plus haut et plus loin. Il vise à définir notre vision collective. À établir les valeurs, les objectifs et les orientations prioritaires qui nous animeront pour les années à venir. Il guidera nos décisions et nos actions. Nous souhaitons qu'il soit inspirant pour vous toutes et tous, membres de la communauté étudiante, professorale et enseignante, membres du personnel, personnes diplômées, retraitées et partenaires de l'Université Laval.

C'est le moment de mettre nos forces en commun pour avoir un impact plus grand dans notre communauté et la société. Nous reconnaissons l'ampleur de la tâche à accomplir. Pour accélérer le changement, nous avons choisi de concentrer nos efforts sur six chantiers qui porteront des projets au potentiel de transformation important. Ils ont été choisis en tenant compte des défis émergents en enseignement supérieur. Ils permettront de réunir et de renforcer les conditions de succès d'une université d'impact.

Les dernières années ont été riches en réalisations et en précédents. Nous avons traversé ensemble une pandémie mondiale. Nous avons appris à travailler, à étudier et à enseigner en mode hybride. Durant ces mêmes années, notre institution a connu une véritable poussée de croissance. Nous avons réussi grâce à un travail collectif orienté vers l'innovation et la recherche de solutions.

D'ici 2028, le chemin à suivre ne sera pas plus linéaire. En cours de route, nous devons sans doute nous ajuster aux événements qui se produiront. Ce plan nous aidera à garder le cap sur nos grands objectifs et le cœur de notre mission universitaire : l'enseignement, la recherche et les services à la communauté.

Nous sommes heureux de vivre ce périple avec vous,

Jean Houde
Président du Conseil d'administration

Sophie D'Amours
Rectrice

Voici la mission qui nous anime, la vision que nous partageons et les valeurs qui guident nos actions.

Mission

Animée d'une profonde culture de développement durable, l'Université Laval forme des générations étudiantes engagées et créatrices, des citoyens et citoyennes de premier plan, des scientifiques et des leaders exerçant une influence marquée sur l'évolution des sociétés. Ouverte sur le monde et chef de file dans la francophonie, l'Université Laval vise l'excellence en enseignement et en recherche. Référence pour ses partenaires autant que source d'inspiration, elle rassemble les forces du changement – au cœur de l'effervescence universitaire de la ville de Québec.



Vision

Être l'université qui prend part à de grandes transformations au bénéfice de la société. Être l'université où l'apprentissage tout au long de la vie constitue une force tant individuelle que collective. Être l'université qui se démarque, ici comme ailleurs, par la portée de son impact.

Valeurs

Audace

Ensemble, nous sommes une force de changement. Nous avons la volonté d'innover, de persévérer ou d'entreprendre pour faire face aux défis. Nous ne craignons pas de sortir de notre zone de confort. Nous choisissons l'action.

Bienveillance et respect

Ensemble, nous prêtons attention au bien-être des membres de notre communauté. Nous travaillons à rendre notre milieu de vie plus sain, plus accessible. Un milieu où le respect de l'autre est fondamental. Nous donnons l'exemple pour assurer un environnement où l'empathie comme la civilité sont valorisées.

Collaboration

Ensemble, nous allons plus loin. Le travail en équipe est une force. Nous misons sur l'interdisciplinarité, sur l'importance de croiser les regards. La coconstruction avec les partenaires et le milieu est fondamentale. Elle a un effet de levier sur notre réponse aux enjeux de la société. Elle permet d'accroître notre impact.

Excellence

Ensemble, nous additionnons nos forces pour réussir. Nous voulons que chaque membre de la communauté puisse déployer son plein potentiel et nourrir ses ambitions. Pour nous, la recherche de l'excellence est positive si elle est portée collectivement et dans la reconnaissance de la diversité des talents.

Inclusion

Ensemble, nous formons un milieu de vie ouvert, diversifié et accueillant. Pour nous, la différence constitue une richesse. Nous valorisons des comportements qui placent les personnes, leur dignité, la diversité de leurs idées et l'équité au centre de nos préoccupations. Chaque membre de la communauté doit avoir l'espace nécessaire pour se réaliser.

Intégrité

Ensemble, nous nous mobilisons pour la recherche du bien commun. Les comportements éthiques guident tant nos choix que nos actions. Cela s'incarne dans notre enseignement, dans notre recherche, dans nos services et dans la qualité de nos diplômes. Cela se manifeste au quotidien par un souci de justice envers tous les membres de la communauté universitaire.



« L'amélioration des connaissances contribue au développement de la capacité à s'adapter aux changements de la société, permettant en cela aux personnes de devenir de meilleurs citoyens et citoyennes. »

Membre de la communauté étudiante

« Notre plus grand impact, ce sont les gens que nous formons. »

Membre du corps professoral et de la direction d'un centre de recherche

« Faciliter l'accès du grand public aux connaissances. L'éducation est un combat plus important que jamais de nos jours. »

Membre du personnel de recherche

Ensemble

« Me sentir à l'aise d'être moi-même. »

Membre de la communauté étudiante

« Adapter les modèles d'évaluation des professeurs pour inclure l'interdisciplinarité (nombre de publications, etc.) et y inclure l'impact de la recherche. »

Propos recueillis lors du premier forum de consultation

« C'est agréable de venir travailler dans un environnement verdoyant et bien aménagé. Avec des espaces de rencontre conviviaux et favorisant les échanges formels et informels. »

Membre du personnel administratif

« Des aires ouvertes avec des expositions de travaux d'étudiants, des écrans qui diffusent de l'information pertinente, des conférences libres d'accès sur des sujets d'actualité, pour donner à chacun un sentiment d'ouverture sur le monde et d'appartenance à la communauté universitaire. »

Membre du corps professoral



Un effort de réflexion collectif

L'Université Laval, c'est d'abord une aventure humaine. Au fil du temps, nous avons bâti ensemble cette université. Le présent plan reflète notre engagement à mettre l'humain au cœur de toutes les décisions. Encore aujourd'hui, c'est en nous soutenant les uns les autres que nous pouvons réaliser notre plein potentiel.

La démarche de planification institutionnelle s'est tenue sur une période de 10 mois. Les activités de consultation ont permis à 700 personnes et groupes de travail, membres de la communauté et partenaires, de se faire entendre par le biais de questionnaires Web. Lors de forums thématiques, plus de 600 membres de la communauté universitaire se sont rassemblés sur le campus pour échanger des idées et exprimer des opinions sur le futur de l'Université Laval. Des rendez-vous très riches ont aussi mobilisé la participation étudiante et celle des Premiers Peuples et de partenaires provenant de différents milieux.

Grâce à une participation active, cette consultation a été la plus large jamais réalisée lors d'une démarche de planification institutionnelle de l'Université Laval. Les points de vue exprimés sont précieux. Ils ont été lus et écoutés attentivement. Cet effort de réflexion collectif a inspiré le contenu de ce plan.

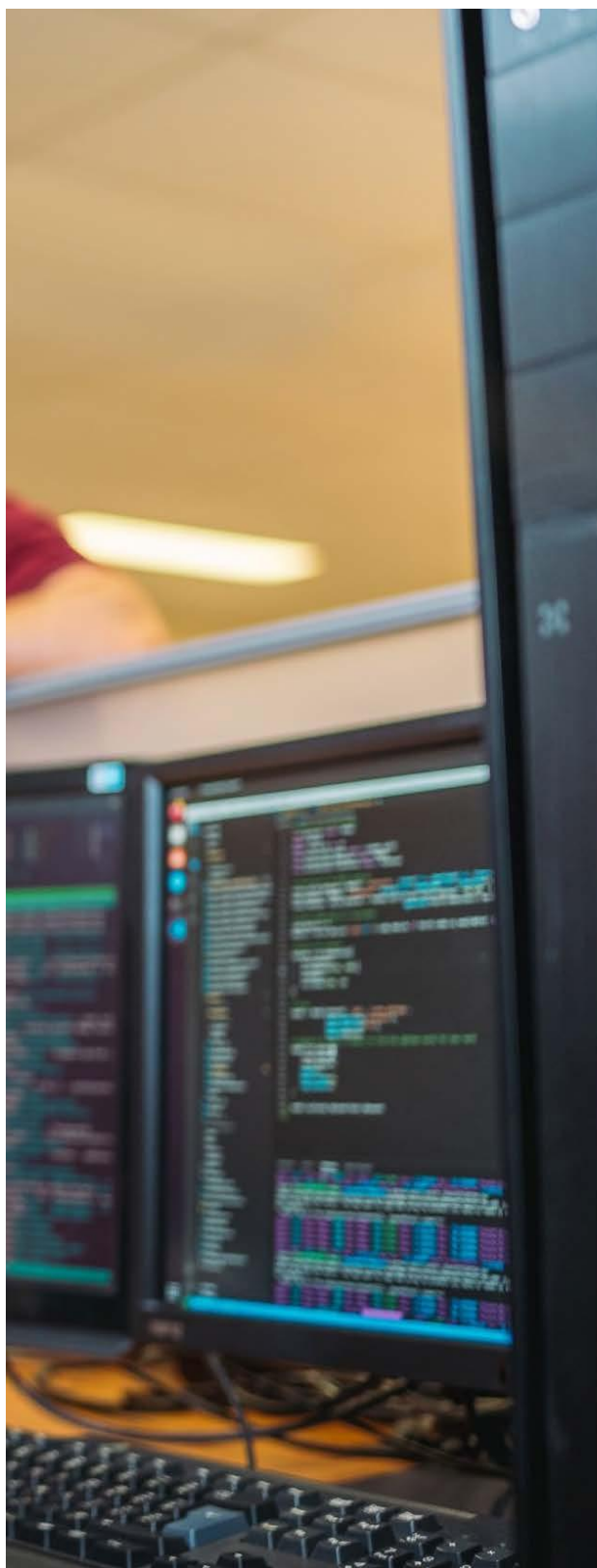
S'engager



Nous vivons à une époque où l'histoire s'accélère. Où notre quotidien évolue au rythme des avancées numériques. Notre rapport à la science, aux études, au travail et à l'enseignement se transforme en devenant de plus en plus hybride. Notre monde change à vitesse accélérée.

L'Université Laval a toujours été au cœur des changements sociaux et technologiques de notre société. Elle a été à l'avant-garde de la Révolution tranquille qui a secoué le Québec. Elle est aujourd'hui engagée dans un dialogue constant avec les Premiers Peuples.

De nouveaux défis se dessinent et demandent de la flexibilité, tant en enseignement supérieur que dans un monde en profonde transformation. Ces défis sont nombreux. Ils sont complexes. Nous disposons de la créativité et de l'expertise pour y faire face. Nous sommes toutes et tous résolument engagés à contribuer à les relever.



Défis émergents

Une évolution de l'enseignement supérieur en accéléré

Diversification des profils étudiants

Avec l'évolution démographique et technologique de la société, de nouveaux besoins de formation apparaissent maintenant à tout âge. Et avec des bassins de recrutement élargis s'ajoutent des défis encore plus grands d'inclusion.

Transformation numérique

L'ère numérique nous pousse à redéfinir notre façon de faire de la recherche, de travailler, d'étudier et d'enseigner. Ce monde hybride offre des perspectives de développement, tout comme la délocalisation de la formation accroît la compétition.

Internationalisation

Les comparaisons entre les universités n'ont plus de frontières. Les équipes de recherche, les étudiantes et les étudiants n'ont jamais été aussi mobiles. Le rayonnement international devient incontournable.

Un monde en transition

Incertitude climatique

Il s'agit du plus grand défi de notre temps. L'Université doit contribuer aux solutions, éclairer ces débats qui touchent, entre autres, l'agriculture, les océans, les forêts, les écosystèmes, l'énergie et les ressources naturelles, l'avenir du Nord, l'aménagement urbain et la santé durable des populations.

Incertitude géopolitique

Montée du populisme, désinformation, guerres, flux migratoires, droit à l'éducation, identités culturelles et religieuses sont autant d'enjeux qui méritent plus que jamais un regard scientifique.

Incertitude socio-économique

Un monde plus juste demeure un idéal. Les inégalités entre les individus, la démographie et le vieillissement accéléré de plusieurs sociétés posent des défis majeurs aux entreprises et aux systèmes sociaux.

Oser

Pour contribuer à relever les défis émergents, l'Université Laval doit s'affirmer comme université d'impact où l'enseignement et la recherche sont au service du bien commun. Être une université inspirante qui ose et participe significativement à la construction du monde de demain. Être une université qui offre de la flexibilité à sa communauté et qui n'hésite pas à s'engager dans son milieu pour faire avancer les choses.



Des conditions de succès pour s'affirmer comme université d'impact

Pour y parvenir, notre institution doit réunir et renforcer des conditions de succès. Elle doit savoir être **innovante** pour repousser toujours plus loin les limites de la connaissance. Elle doit être **agile** et **proactive** pour être dans l'action. Elle doit être **partenariale** et **interdisciplinaire** en regroupant les forces et les savoirs pour résoudre des problèmes toujours plus complexes. Elle doit aussi être **citoyenne** et **engagée** pour mobiliser et œuvrer au progrès de la société. Elle doit être **inclusive** et **diversifiée** pour réunir tous les talents, favoriser le débat et valoriser la créativité. Elle doit être **internationale** pour agir et avoir un impact au-delà des frontières. Des conditions de succès qui ont un effet de levier important.

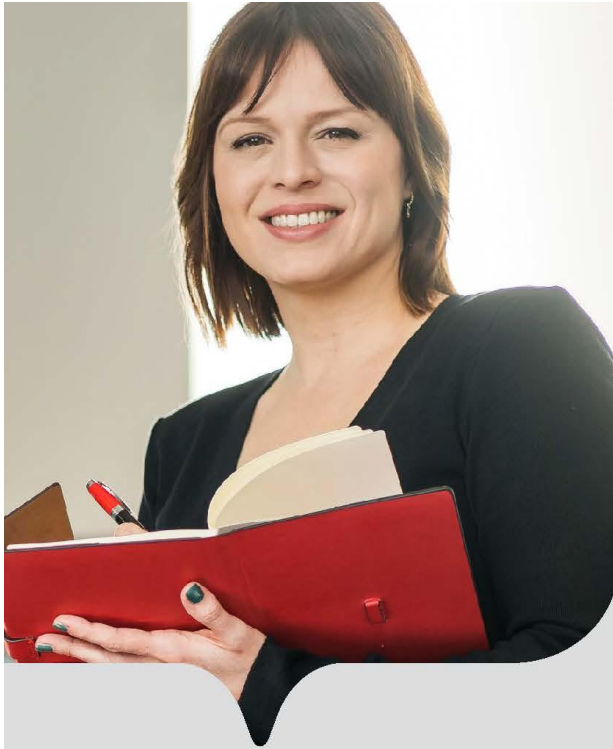
Six chantiers transformateurs

Pour y arriver, six « chantiers d'impact » seront déployés dès 2023. Des équipes chantier interdisciplinaires auront pour mandat de se doter de feuilles de route ambitieuses pour réaliser les orientations prioritaires, tout en se donnant l'espace pour essayer, apprendre, créer, innover et coconstruire notre avenir. Les six chantiers transformateurs sont :

- Les études tout au long de la vie;
- Les savoirs, la science et la société;
- Un campus vibrant;
- Des services de proximité, simplifiés et personnalisés;
- L'ambition climatique;
- Le bien-être de notre communauté.

Des projets concrets annoncés au fil du temps

Des projets concrets liés aux objectifs prioritaires des chantiers seront annoncés au fil des mois et des années. Cette approche est différente de celle du dernier plan institutionnel. L'objectif est de rendre ce plan évolutif et dynamique dans le temps. De laisser les équipes chantier explorer des idées, proposer et mener des projets visant à accroître l'impact de l'Université Laval. Les facultés et les unités sont invitées à y contribuer en bâtissant des projets transformateurs. Nous faisons le pari que cette approche participative aura pour effet de nous amener toutes et tous à être davantage engagés dans la poursuite de nos objectifs communs.



Les études tout au long de la vie

Notre institution a un rôle central à jouer pour faire du Québec une société apprenante. Comme institution d'enseignement supérieur, nous devons permettre à chacune et à chacun d'apprendre tout au long de la vie.

L'époque où l'école n'était qu'un lieu de passage est révolue. À l'ère numérique, les citoyens et les citoyennes vivent aujourd'hui différents parcours, tant professionnels que personnels. Plusieurs fois dans notre vie, nous serons appelées et appelés à faire des allers-retours entre l'université et le travail. Nous y reviendrons aussi lors d'une retraite active. L'envie d'apprendre par intérêt, par plaisir et pour élargir ses horizons se fait de plus en plus sentir. Le profil des apprenantes et apprenants est déjà plus varié qu'auparavant. Cela nécessite une vision décloisonnée de la formation.

Tout en suscitant les collaborations entre les unités et les programmes, il importe d'avoir l'audace de développer une offre de formation encore plus interdisciplinaire, hybride, flexible et mieux adaptée aux nouvelles réalités. Il s'agit d'une occasion à saisir pour répondre aux besoins de notre communauté étudiante qui exprime le désir d'ajouter à son cursus des formations complémentaires. Une occasion aussi de mieux répondre aux besoins des personnes qui souhaitent parfaire leur formation initiale, se spécialiser, se réorienter ou développer de nouveaux talents. Notre université doit s'ouvrir davantage pour être plus accessible à l'ensemble de celles et ceux qui veulent apprendre.

Avec nos méthodes d'enseignement innovantes et nos outils technopédagogiques modernes, l'Université Laval se positionne déjà comme un chef de file international en enseignement. Par notre excellence en recherche, nous devons aussi contribuer à la compréhension et à l'étude de ces transformations.

Ce chantier porte des projets qui visent à bonifier notre offre de formation tout au long de la vie. Il vise aussi à ce que l'Université Laval se démarque, qu'elle soit à l'avant-garde de la recherche en la matière. Il s'agit là de leviers puissants pour valoriser le pouvoir de l'enseignement.

Objectif: valoriser le pouvoir de l'enseignement

Orientations prioritaires du chantier

1. Mieux répondre aux besoins des apprenantes et des apprenants tout au long de la vie.
2. Devenir un leader de la recherche sur la société apprenante.
3. Transformer nos pratiques en enseignement pour être encore plus agiles à l'ère numérique.
4. S'affirmer comme un acteur de premier plan en études tout au long de la vie, en mobilisant les partenaires et les personnes diplômées.

Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir des projets de formations courtes et adaptées dans des secteurs émergents, tout comme des projets de développement d'innovations technopédagogiques.

Les savoirs, les sciences et la société

Les savoirs et les sciences n'évoluent pas en vase clos. Pour permettre un plus grand impact de la recherche dans la société, il importe de favoriser le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances. Ce chantier positionne notre institution comme une université dans la cité, résolument ouverte et engagée à partager son savoir dans une perspective de bien commun.

L'Université Laval est l'une des plus grandes universités de recherche au Canada et figure parmi les meneurs universitaires mondiaux dans la francophonie. Elle se classe parmi les meilleures universités au monde dans ses domaines d'excellence. Nous voulons accroître et mieux faire valoir l'impact sociétal de la recherche et des innovations issues des travaux de notre communauté.

Nous voulons aborder les grands enjeux avec différentes perspectives. En misant sur l'interdisciplinarité et l'intersectorialité, sur la recherche participative, les partenariats et l'entrepreneuriat, ce chantier invite à générer davantage de maillages entre le monde de la recherche et la société. De telles synergies sont de puissants catalyseurs pour l'innovation.

En ces temps de polarisation, de recherche de la vérité et de remise en question du rôle de la science, nous avons le devoir de créer des espaces d'échanges sur des sujets complexes. Ce chantier encourage les membres de notre communauté à être des acteurs de changement, à poursuivre et à intensifier leur engagement en matière de médiation scientifique.

Les projets développés par ce chantier auront une portée transformatrice, permettant d'accroître le rayonnement de la recherche, de la création et de l'innovation réalisées à l'Université. Nous rendrons ainsi les résultats de la recherche plus visibles et plus facilement accessibles pour le milieu.



Objectif : accroître l'impact de la recherche et de l'innovation

Orientations prioritaires du chantier

1. Évaluer et valoriser l'impact sociétal des résultats de la recherche, de la création et de l'innovation de l'Université.
2. Accroître la visibilité et le rayonnement de la communauté de recherche et de ses réalisations à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.
3. Promouvoir et favoriser la médiation entre les savoirs, les sciences, les têtes dirigeantes, la société civile, les citoyennes et les citoyens.
4. Créer des espaces d'échanges et de cocréation entre les milieux et notre communauté de recherche.

Ce chantier pourrait, par exemple, déployer des projets qui favorisent la mobilisation et le rayonnement de la recherche. Il pourrait aussi soutenir des projets qui contribuent à l'échange d'idées sur les grands enjeux de société.



Un campus vibrant

Nous avons la chance d'avoir un campus extraordinaire doté d'un potentiel d'aménagement encore plus grand. Il rassemble une vaste diversité de gens, de savoirs, d'intérêts et d'expertises. Les projets de ce chantier reposent sur le plaisir de s'y retrouver et de le rendre encore plus invitant.

De nouvelles habitudes ont émergé depuis la pandémie. L'accélération des changements numériques nous pousse à agir et à repenser notre milieu de vie. Notre campus doit s'adapter aux nouveaux modes d'études, d'enseignement, de recherche et de travail, d'un monde plus hybride et plus agile.

Cela passe par de nouveaux lieux d'échanges qui favorisent la collaboration, qui permettent la diversité des parcours, stimulent l'innovation et l'inspiration. Des espaces où se rencontrent les membres du corps professoral et enseignant, les étudiantes et étudiants, les membres du personnel administratif, mais aussi les personnes créatrices, entrepreneures.

Cela passe aussi par des projets qui renforcent notre sentiment d'appartenance. Des projets qui encouragent les initiatives étudiantes et parascolaires. Des projets qui permettent aux Premiers Peuples de s'y reconnaître. Ce chantier propose également une vision intégrée en matière de déplacements durables. Tout en consolidant les partenariats, il soutient les déplacements collectifs et actifs sur le campus.

Rendre notre campus plus vibrant, plus accueillant et encore plus attirant implique de s'ouvrir davantage. Ce chantier a la responsabilité d'établir une vue globale des événements et des activités sur le campus pour assurer une plus grande participation et une meilleure diffusion, tant auprès des membres de notre communauté que du grand public. Nous voulons que le campus de l'Université Laval devienne un lieu de référence accueillant pour les gens de la ville de Québec.

Objectif : développer un milieu de vie dynamique centré sur l'humain

Orientations prioritaires du chantier

1. Aménager des milieux de vie plus dynamiques, à l'intérieur comme à l'extérieur, qui pourront profiter à la communauté étudiante, aux membres du personnel et à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la région.
2. Assurer la mise en valeur, la diffusion, la synergie et la cohérence événementielles sur le campus.
3. Accroître la mobilité active et durable sur le campus.

Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir différents projets de mobilité active et appuyer des projets novateurs d'espaces collaboratifs.

Des services de proximité, simplifiés et personnalisés

Ce chantier vise à déployer, pour tous les membres de notre communauté, des services de proximité innovants, simplifiés et plus personnalisés. Il vise à répondre aux défis que posent le travail, les études et l'enseignement dans un monde hybride, où les modèles se sont multipliés. Il s'inscrit dans une vision qui combine l'amélioration globale de l'offre de services à l'amélioration des pratiques de gestion et des méthodes de travail.

Il agit comme un accélérateur pour lancer des initiatives porteuses et concrètes. Les projets prioritaires ciblent trois critères :

- Rapprocher les services des personnes;
- Rendre les services plus conviviaux;
- Personnaliser davantage les services.

En présence ou à distance, il importe de répondre aux besoins et de simplifier les interactions. Cela implique de tenir compte des besoins spécifiques des membres de la communauté, en améliorant la qualité, la facilité d'accès et la pertinence de chaque service, en fonction des besoins de chaque personne.

En misant sur la collaboration, ce chantier a pour but de soutenir les équipes autant dans les facultés que dans les services, afin de développer des prestations de services mieux adaptées aux réalités d'une vie universitaire en changement. Par l'innovation et le numérique, il est possible de mieux arrimer les services en faculté et les services centraux, afin que la prestation soit agile et arrimée « de bout en bout ».

Ces améliorations sur la qualité des services permettront aux membres de la communauté universitaire d'avoir plus de temps pour se concentrer sur les activités liées à la mission première de l'Université.



Objectif : mieux appuyer notre communauté

Orientations prioritaires du chantier

1. Améliorer l'efficacité et l'efficience d'un certain nombre de grands processus administratifs.
2. Soutenir des initiatives visant l'amélioration, la convivialité, la simplification et la personnalisation des services de proximité.
3. Développer des méthodes et des outils nous permettant d'évaluer la qualité de nos services en lien avec les besoins évolutifs de notre communauté.

Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir ou déployer des projets qui visent à optimiser et à mieux diffuser l'offre de services.



L'ambition climatique

L'Université Laval est l'une des premières institutions d'enseignement supérieur à avoir intégré les principes du développement durable (DD) au cœur de sa mission. Pour véritablement contribuer à la transformation de notre université et de la société, nous devons maintenant avoir encore plus d'ambition.

Les projets de ce chantier visent à renforcer le leadership de nos différents domaines de recherche et d'enseignement en action climatique et à accroître la capacité d'action des membres de notre communauté.

Ce choix de l'action s'appuie sur le consensus scientifique quant à l'urgence du défi à relever. Mais aussi sur l'engagement de notre communauté. La lutte contre les changements climatiques devient ainsi une responsabilité partagée. Elle nous interpelle tant individuellement que collectivement.

L'ambition climatique de l'Université doit donc se manifester dans nos actions au quotidien. Il importe de reconnaître, de faciliter et de promouvoir la mobilisation de chacune et de chacun d'entre nous.

L'ambition climatique de l'Université doit également s'accélérer au niveau institutionnel. Les projets mobilisateurs proposés permettront de catalyser nos efforts communs.

L'Université doit aussi assumer un leadership sociétal en action climatique. En plus de donner l'exemple, notre institution doit être proactive pour favoriser la coconstruction des innovations qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques. Ce chantier est donc responsable d'instaurer un nouveau modèle de collaboration et de partage d'expertises pour faciliter le transfert des pratiques DD vers le milieu.

Pour mesurer le chemin parcouru et celui à parcourir, ce chantier devra suivre l'évolution et l'atteinte de nos cibles en action climatique de façon régulière, intégrée et transparente.

Objectif: faire grandir la culture du développement durable

Orientations prioritaires du chantier

1. Mobiliser la communauté en reconnaissant et en facilitant le rôle de chacune et chacun pour le climat.
2. Soutenir des initiatives émergentes et transformatrices venant des membres de la communauté.
3. Accélérer la transition par la coconstruction et le partage de nos expertises scientifiques avec le milieu.
4. Suivre nos cibles en action climatique en toute transparence.

Ce chantier pourrait, par exemple, sélectionner des projets qui encouragent les bonnes pratiques et favorisent les changements d'habitudes et de comportements. Il pourrait aussi appuyer des projets de partenariat qui mettent en valeur l'expertise de l'Université Laval en DD.

Le bien-être de notre communauté

Pour favoriser la bienveillance, le respect et l'inclusion, ce chantier a une portée transversale. Il nous mobilise pour que nous puissions prendre davantage soin les uns des autres et évoluer dans un milieu où toutes les personnes ont l'espace et les outils nécessaires pour se réaliser pleinement.

Plusieurs membres de notre communauté ont vécu une période pandémique marquée par le stress, l'anxiété ou l'isolement. Personne n'est à l'abri de périodes difficiles.

Plus que jamais, nous devons garantir un milieu de vie, de travail et d'études qui favorise la santé, la dignité, le bien-être, le développement professionnel et la réussite des membres de notre communauté. Il s'agit d'une approche essentielle pour bâtir une université encore plus attirante, inclusive et empreinte de reconnaissance.

Par les projets qu'il mettra de l'avant, ce chantier veille à ce que notre environnement soit propice au développement d'un climat de sécurité psychosocial, où les valeurs de notre université contribuent à offrir une expérience positive à chacune des personnes. Ce chantier poursuit également nos efforts pour un meilleur accompagnement des membres de la communauté, notamment les étudiantes et étudiants provenant de l'international.

Ce chantier jouera un rôle de catalyseur en réponse aux grands enjeux actuels en matière de mieux-être des personnes. Cela implique de mobiliser le « savoir ULaVal » par la mise en commun de nos expertises internes et par le développement de tous les talents.

Notre communauté s'agrandit chaque jour. Des personnes s'y joignent comme membres de la communauté étudiante, du corps professoral, du personnel enseignant et de recherche, du personnel administratif ou du personnel retraité. Chacune d'entre elles a ses rêves, ses aspirations et des besoins pour s'accomplir. Travaillons ensemble à les partager, à les comprendre et à les soutenir.



Objectif : pouvoir se réaliser pleinement

Orientations prioritaires du chantier

1. Promouvoir un milieu de vie, de travail et d'études encore plus humain et inclusif.
2. Valoriser un climat sain, invitant, bienveillant, empreint de reconnaissance et de respect.
3. Développer tous les talents.
4. Faire preuve de leadership en réponse aux grands enjeux de notre société en matière de santé, de bien-être et de vivre-ensemble.

Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir des projets qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie. Il pourrait aussi appuyer des projets qui donneraient accès à la formation tout au long de la vie aux membres du personnel de l'Université.

Déjà en mouvement

En plus des six chantiers d'impact mis de l'avant, l'Université Laval est déjà en mouvement vers sa transformation, grâce à plusieurs projets et grands cadres d'action. Ces actions qui mobilisent notre communauté universitaire seront appelées à interagir avec les chantiers. Elles font partie de notre écosystème universitaire et contribueront à l'atteinte de nos conditions de succès.

C'est notamment le cas de l'organisation du Sommet étudiant 2023, du déploiement d'un plan de sécurité intégré sur le campus, du lancement d'un registre public des projets de recherche menés avec les entreprises et les organismes, du rayonnement d'un institut de renommée mondiale en recherche nordique et du renforcement des démarches en engagement social, en santé durable et en entrepreneuriat responsable.

Voici d'autres cadres d'action notables, qui contribuent à définir notre université :

Se transformer, développer nos compétences et repenser notre organisation

Stratégie numérique

Cette stratégie nous aide collectivement à imaginer, à définir, à créer et à soutenir l'université de demain.

Innover pour le mieux-être en société, avec des projets inclusifs, connectés et durables

Plan de développement de la recherche, de la création et de l'innovation

La recherche à l'Université Laval conjugue interdisciplinarité, partenariats, entrepreneuriat scientifique, conduite responsable et une culture d'équité, de diversité et d'inclusion.

Coconstruire des solutions et entretenir des partenariats durables

En action avec les Premiers Peuples

En collaboration avec les Premiers Peuples, l'Université Laval s'engage à mettre en œuvre les moyens pour les accueillir, pour développer des initiatives et des projets communs.

Renforcer notre culture de vivre-ensemble, sans préjugés ni discrimination

Politique institutionnelle et plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Chaque personne a droit au respect et aux mêmes chances de succès. Elle doit avoir la liberté de communiquer, de collaborer, de se réaliser et de s'épanouir.

Mobiliser notre communauté pour atteindre notre ambition collective en action climatique

Stratégie de développement durable

Cette stratégie agit comme un levier pour aller beaucoup plus loin. Elle propose une gouvernance, des objectifs concrets et des cibles ambitieuses.

Consolider nos forces distinctives et accroître notre attractivité pour avoir un impact mondial

Plan en matière d'internationalisation

L'Université Laval est une référence mondiale qui rayonne dans la francophonie et partout sur la planète. Le projet de Carrefour international Brian-Mulroney est au cœur de la stratégie d'internationalisation.

Mobiliser le plein potentiel des équipes des ressources humaines et des finances

Programme d'évolution des solutions de gestion des ressources humaines et financières

En intégrant les meilleures pratiques et les avancées numériques, l'objectif est de revoir le modèle de gestion par une diminution des tâches opérationnelles répétitives au profit d'une offre de services misant sur des expertises à valeur ajoutée.

Construire la cité universitaire 2040 et définir le campus de demain

Plan directeur en immobilier

Ce plan directeur vise une transformation des espaces intérieurs et extérieurs. Le tout afin d'offrir une riche expérience à toutes les personnes qui étudient, travaillent, résident, séjournent sur le campus ou le fréquentent.

Renforcer le sentiment d'appartenance et susciter la fierté et l'engagement

Plan philanthropique

Avec l'intégration de la Fondation au sein de l'Université, la philanthropie est appelée à jouer un rôle encore plus grand pour la réalisation de projets porteurs. Avec cette synergie, les personnes donatrices et diplômées saisiront encore mieux l'impact des gestes qu'elles posent en s'engageant.

Respecter le fondement de la vie universitaire

Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique

L'Université réaffirme son engagement à protéger et à promouvoir le droit à la liberté académique et à assurer que les membres de la communauté puissent l'exercer à l'abri de toute contrainte doctrinale, idéologique ou morale.

Soutenir la population étudiante dans la diversité de ses besoins

Plan d'action en santé mentale

L'Université Laval s'est engagée à favoriser l'épanouissement de sa population étudiante. Des actions doivent être posées afin de mieux prévenir l'apparition de symptômes de détresse psychologique.

Ouvrir davantage les portes de l'enseignement supérieur et encourager la persévérance

Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur

L'augmentation du taux de diplomation dans les collèges et les universités aura pour effet de faire du Québec une société plus créative, innovante, juste et prospère.

Renforcer une culture de respect marquée par l'inclusion, l'égalité, l'équité et la sécurité

Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement

L'Université s'est engagée à offrir un environnement sain et sécuritaire où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.

S'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail

Politique institutionnelle et comité de suivi sur le télétravail

L'Université poursuit sa transformation en considérant les nouvelles réalités et occasions d'un monde du travail en changement.

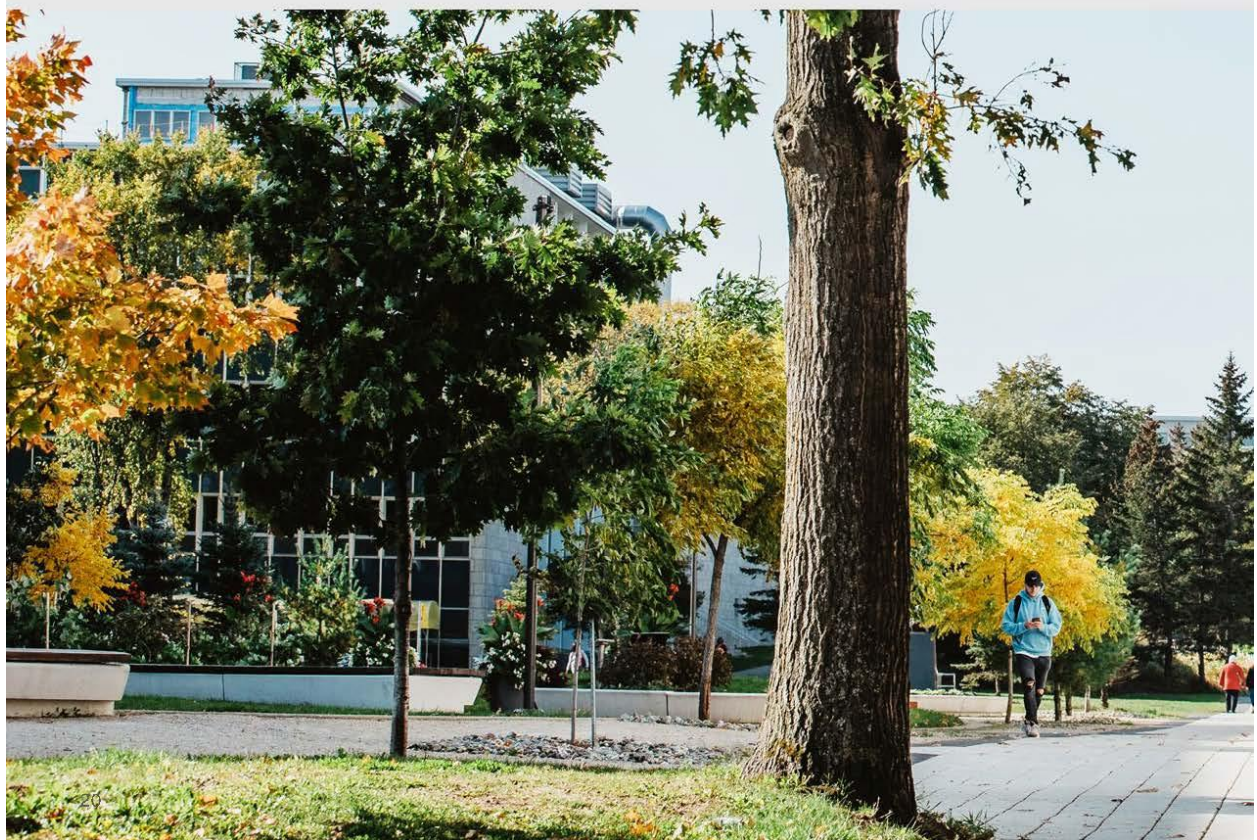
Agir

Maintenant que le *Plan institutionnel ULaval 2023-2028: Agir ensemble pour plus d'impact* est lancé, nous avons comme mission de le faire vivre. D'agir pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et technologiques de notre époque. De passer de la planification à l'action.

Les chantiers font appel à notre expertise, à notre savoir-faire, à notre interdisciplinarité, à notre créativité, et à notre goût d'améliorer et de transformer nos façons de faire. Ils nous permettront de réaliser des projets transformateurs en lien avec les orientations prioritaires de ce plan.

Cet exercice se veut évolutif. De multiples possibilités de synergies avec les projets déjà en place ou en gestation à l'Université Laval sont possibles. Qu'il s'agisse d'initiatives transversales ou spécifiques à certaines facultés ou unités.

Tout en demeurant agiles, nous veillerons avec rigueur à la réalisation de ce plan institutionnel et du plan d'action qui en découle. La mise en œuvre, l'avancement et la concrétisation de ces projets transformateurs seront documentés au fil du temps. Une section Web permettra de suivre

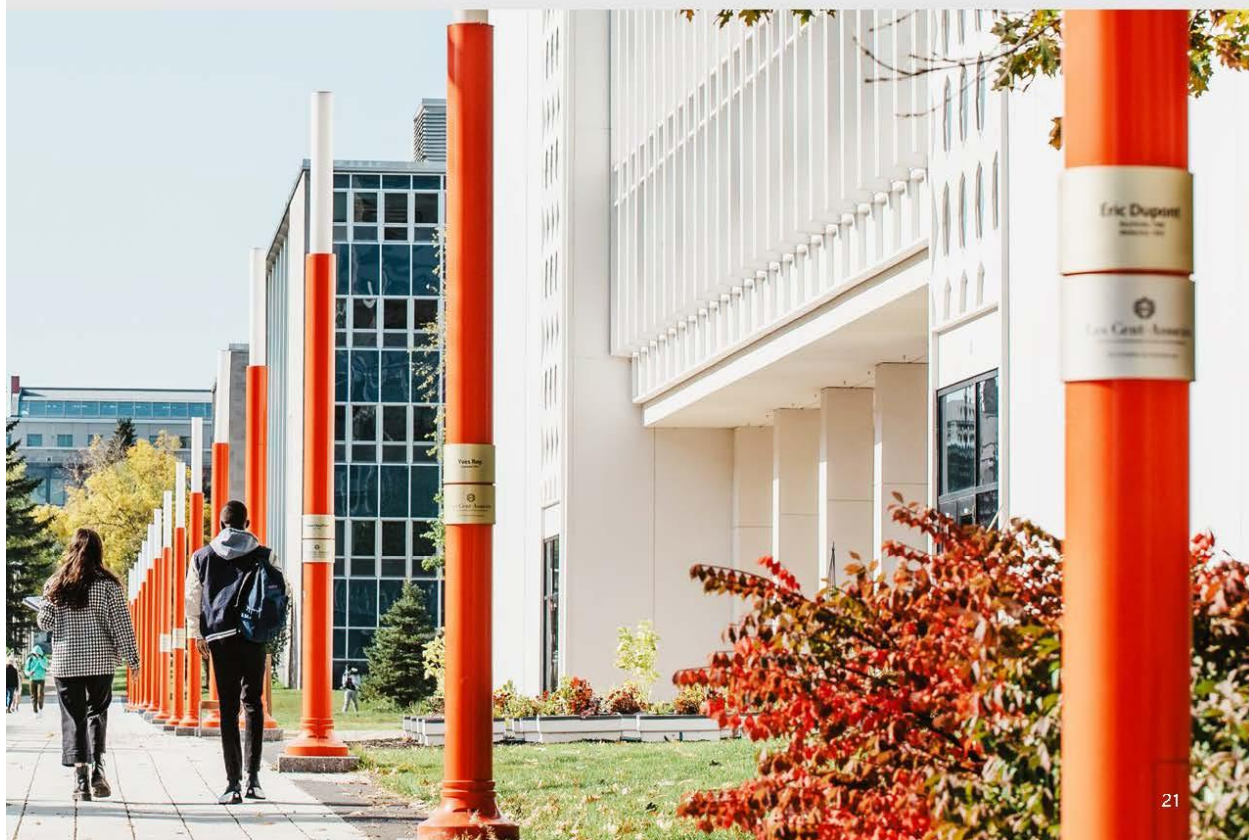


de façon évolutive la réalisation des projets instaurés par les équipes chantier. Des moments d'échanges permettront aux membres de la communauté d'en savoir davantage sur les avancées du plan et d'être entendus.

Des indicateurs permettront d'évaluer notre capacité de réunir et de renforcer les conditions de succès d'une université d'impact. Ils s'ajoutent à nos indicateurs repères et à ceux de suivi qui accompagneront chacun des projets.

La réalisation de ce plan interpelle toute la communauté universitaire. Il repose sur notre envie collective de transformer ensemble l'Université, afin de s'adapter en continu à l'évolution de notre société.

Ensemble, agissons pour avoir un impact plus grand.



Agir ensemble pour plus d'impact

Plan institutionnel ULaval 2023-2028

